

VITRY-AUX-LOGES



BULLETIN
MUNICIPAL n°37

2022

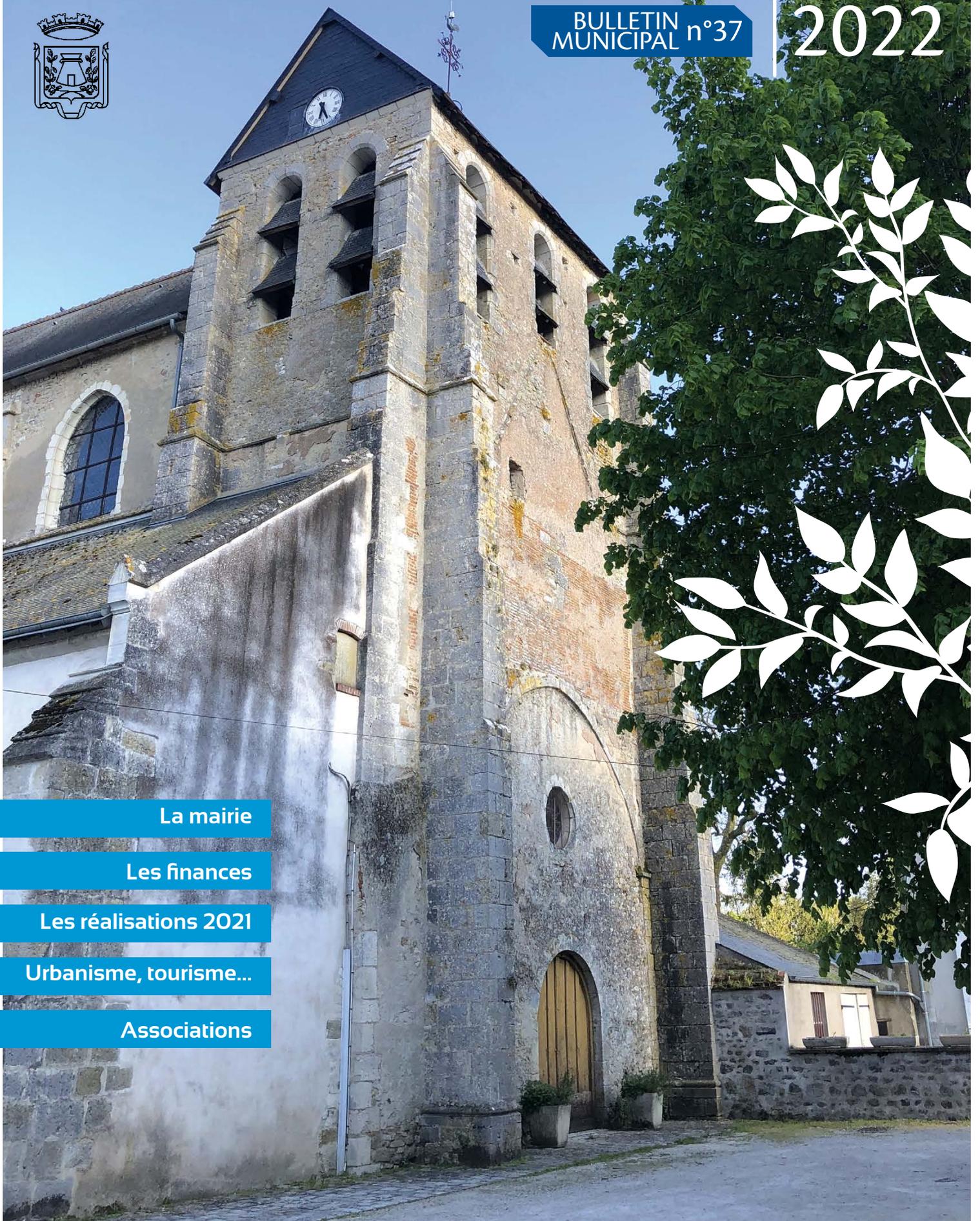
La mairie

Les finances

Les réalisations 2021

Urbanisme, tourisme...

Associations





Mesdames, Messieurs,

Voici donc notre nouveau bulletin municipal dans lequel vous trouverez toute l'information sur les réalisations et les projets de la commune ainsi que sur la vie associative.

Les effets de la crise sanitaire sont à peine en train de s'estomper que d'autres difficultés apparaissent et notamment le renchérissement exorbitant du coût de l'énergie.

Contrairement aux particuliers, la commune ne profite pas du bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement avec les tarifs réglementés et va donc subir des augmentations qui vont probablement doubler ses factures d'électricité en 2022.

Cela concerne tous les secteurs de la vie communale, de l'éclairage public au foyer-logement en passant par le chauffage des bâtiments communaux et scolaires et par le service de l'eau et de l'assainissement.

Pour remédier à cette situation, à court terme nous n'avons pas beaucoup le choix et serons dans l'obligation de répercuter ces hausses dans le prix des différents services rendus à la population : foyer-logement, services périscolaires, eau et assainissement. Si elles sont douloureuses pour chacun à un moment où la question du pouvoir d'achat est si sensible pour les Français, elles sont le seul moyen de préserver les finances de la commune et sa capacité à investir pour renouveler ses équipements et préparer l'avenir.

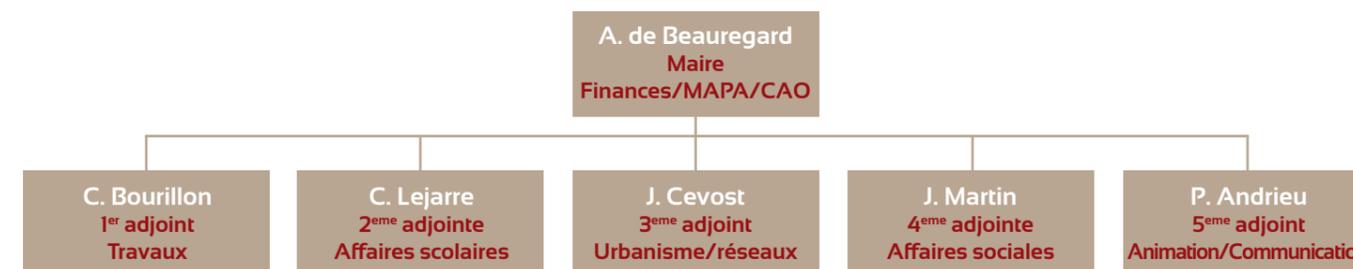
A moyen terme, nous allons engager d'importants programmes de travaux pour économiser l'énergie en renforçant l'isolation et changeant les modes de chauffage au foyer-logement et dans les installations communales.

Après l'extension du groupe scolaire réalisée en 2021, les travaux de rénovation de l'église devraient commencer d'ici la fin de cette année ; ces travaux constitueront le troisième chantier important du mandat.

Mais il n'y a pas que des mauvaises nouvelles ; cette année nous aurons à nouveau une grande fête du Canal les 2 et 3 juillet !

Suite aux importants travaux de rénovation et de mise en place d'un clapet anti-crues par le Conseil Départemental, la réouverture de l'écluse en constitue l'occasion. Venez nombreux ce premier week-end de juillet pour profiter de ce bel endroit réaménagé et passer un bon moment de partage et de convivialité.

Arnaud de Beauregard
Maire de Vitry-aux-Loges



Les élus

Le maire : Arnaud de Beauregard

Les adjoints : Christophe Bourillon, Chantal Lejarre, Jacques Cevost, Jocelyne Martin, Philippe Andrieu.

Les conseillers : Sylvie Gandon, Laetitia Girard, Francis Vigouroux, Nicole Mallet, Cédric Sicard, Céline Roturier, Grégory Daudier, Alexandra Guillot, Cédric Fauconnier, Christel Barbier, Félix Hernandez, Catherine Rouzic, Dominique Maçon.

COMMISSION	TRAVAUX	URBANISME	RÉSEAUX	ANIMATION	SCOLAIRE	SOCIAL	FINANCES	CCAS
Président	Bourillon	Cevost	Cevost	Andrieu	Lejarre	Martin	de Beauregard	de Beauregard
	Barbier	Barbier	Barbier	Bourillon	Bourillon	Gandon	Barbier	Martin
	Cevost	Bourillon	Bourillon	Cevost	Daudier	Girard	Bourillon	Girard
	Daudier	Fauconnier	Fauconnier	Daudier	Girard	Lejarre	Cevost	Mallet
	Fauconnier	Gouillot	Gouillot	Fauconnier	Martin	Mallet	Lejarre	Gandon
	Hernandez	Maçon	Maçon	Girard	Vigouroux	Roturier	Maçon	Sicard
	Gandon	Mallet	Mallet	Maçon		Sicard	Martin	Maugeais*
	Maçon	Rouzic	Rouzic	Mallet			Rouzic	Bonneau*
	Martin	Vigouroux	Vigouroux	Roturier			Sicard	Rouquet*
	Rouzic			Gandon				Gonnet*
	Sicard							Lacheny*
	Vigouroux							

Les agents assurant les services municipaux sont regroupés en 4 pôles

Directrice générale des Services et secrétaire générale :

Claire Sicard : conseil municipal, marchés publics, ressources humaines, administration générale, CCAS.

Le service administratif :

Oriane Benoist : accueil, état civil, cimetière, eau-assainissement, urbanisme.

Jennifer Kervella : services scolaires et périscolaires, vie associative et communication,

aide sociale, élections. Céline Thorel : comptabilité, gestion des bâtiments publics et des stocks.

Le service scolaire et périscolaire :

Nicolas Jullien : responsable de service.

Mélissa Daviaud : directrice du Centre de Loisirs (en période de centre).

Le service technique :

Jennifer Taze : responsable des services techniques.

Bruno Millet : garde champêtre, fontainier.

Olivier Mallet, Patrick Thuet, Franck Carpentier : entretien, espaces verts, voirie, travaux divers.

Le Foyer-Logement Henri Deschamps (pour personnes âgées) :

Marie-Eve Bourdin : directrice.

Geneviève Rouprich : chef de cuisine / Wilfried Pavard : adjoint au chef de cuisine

Anita Cressant, Marie-Lalu, Marie-Line Cayuela, Nathalie Martin, Cindy Pawlowsky : restauration, entretien, service aux personnes.



● Commune

►► Fonctionnement

Le budget de la commune se divise en deux grandes sections : le fonctionnement et l'investissement.

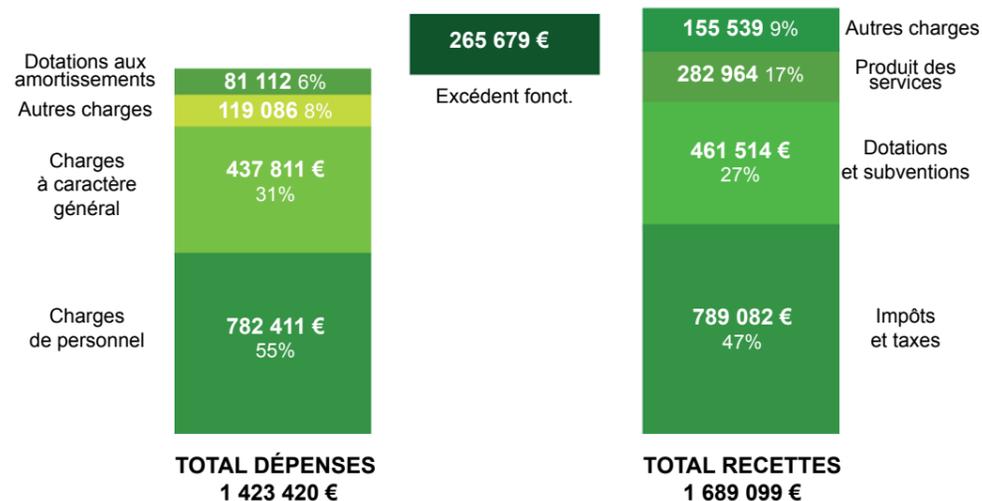
En 2021, l'impact de la crise sanitaire sur le budget de fonctionnement a été moindre qu'en 2020, notamment sur les recettes liées aux services périscolaires qui ont retrouvé un niveau plus proche de 2019.

Du fait du dynamisme des recettes, la capacité d'épargne a été améliorée puisque le résultat de fonctionnement de l'exercice s'établit à 266 000 € contre

215 000 € en 2020 et 270 000 € en 2019. En incluant les dotations aux amortissements de 84 000 €, la capacité d'autofinancement des investissements s'est donc élevée à 350 000 € contre 289 000 € en 2020.

Les dépenses de personnel constituent à elles seules 55% des dépenses de fonctionnement : elles ont augmenté de 7% en 2021 du fait notamment du renforcement du personnel administratif et du remplacement du personnel absent.

Compte administratif 2021
Budget principal - section de fonctionnement

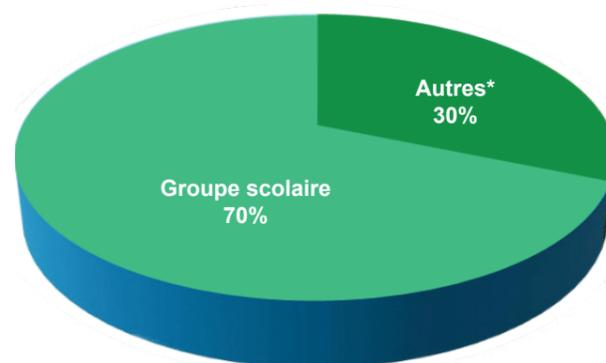


►► Investissement

Le budget d'investissement de la commune s'est élevé à 767 000 € en 2021 dont 540 000 € pour le chantier d'extension du groupe scolaire soit 70 % de l'ensemble.

Compte tenu des réserves accumulées les dernières années et des subventions obtenues, la commune n'a pas eu besoin en 2020 de recourir à l'emprunt de 300 000 € qu'elle avait prudemment budgété l'année dernière.

Budget d'investissement 2021



Budget investissement : 767 000 €

- *Autres :
- Documents d'urbanisme
 - Terrain de foot
 - Aménagements Foyer-logement
 - Éclairage public
 - Matériel informatique et téléphonie
 - Remboursements d'emprunts

►► Perspective 2022

Le budget 2022 a été voté au Conseil Municipal du 5 avril.

Les taux de fiscalité ne seront pas modifiés conformément aux engagements de modération de la fiscalité pris lors de la campagne électorale.

Cependant, l'équilibre des finances de la commune doit faire face à trois menaces :

- Le renchérissement exorbitant du coût de l'énergie dont l'impact sur la commune risque d'avoisiner les 100 000 € ;
- La hausse continue des dépenses de personnel due aux difficultés de recrutement et à l'augmentation prévisible de l'indice ;
- L'inflation générale que connaît notre pays actuellement.

C'est pourquoi, dans ce contexte, une augmentation sensible du prix des services (eau, assainissement, services périscolaires, foyer-logement) paraît malheureusement

● Eau et assainissement

Ces services ont été à nouveau excédentaires en 2021

Ces bons résultats qui se rajoutent au cumul des résultats antérieurs permettront de financer les investissements

►► Service eau

Résultats d'exploitation de l'exercice 2021

Recettes	210.958 €
Dépenses	188.391 €
Excédent	22.567 €

Résultats d'investissement de l'exercice 2021

Recettes	112.570 €
Dépenses	9.734 €
Excédent	102.836 €

Résultats cumulés de l'exercice 2021

22 567 € + 102 836 € = 125 403 €

inévitable si l'on veut conserver au budget de la commune et à ses budgets annexes les marges de manœuvre indispensables pour investir et préparer l'avenir.

Concernant l'investissement, la rénovation partielle de l'église sera le prochain chantier très important de la commune : compte tenu des subventions obtenues, le projet peut être lancé et les travaux devraient commencer cet automne.

Sans les avoir encore inscrits au budget, nous réfléchissons d'ores et déjà activement à ce qui sera le troisième projet important du mandat et qui concerne l'isolation thermique des bâtiments et le changement du mode de chauffage vers des solutions plus économiques et plus écologiques.

nécessaires que le schéma directeur récemment élaboré doit permettre d'identifier.

►► Service assainissement

Résultats d'exploitation de l'exercice 2021

Recettes	182.195 €
Dépenses	163.477 €
Excédent	18.718 €

Résultats d'investissement de l'exercice 2021

Recettes	174.615 €
Dépenses	74.316 €
Excédent	100.299 €

Résultats cumulés de l'exercice 2021

18 718 + 100 299 = 119 016 €



Église Saint-Médard

Les travaux de restauration de notre belle église Saint-Médard constitueront après l'extension du groupe scolaire le troisième chantier important du mandat.

De quoi s'agit-il exactement ? En 2019, la municipalité avait fait établir par Monsieur Leynet, architecte du Patrimoine, un diagnostic complet de l'église et un inventaire exhaustif des travaux à réaliser.

Parmi la somme importante des rénovations à prévoir, deux priorités sont rapidement apparues : la rénovation des culées de contrefort les plus anciennes et la toiture du clocher. Compte tenu du coût exorbitant des estimations, nous avons, sur le conseil de l'architecte, décidé de commencer par la restauration des deux culées situées au Nord-Est ainsi que la rénovation du clocher et la restauration de la façade Ouest devenue très endommagée.

Nous avons donc monté un dossier en coopération avec Monsieur Leynet, notre maître d'œuvre, afin de lancer une consultation auprès des entreprises et obtenir des financements. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé avant la consultation à environ à 680 000 € ; d'ores et déjà, nous avons obtenu deux subventions de l'État pour un montant global de 205 000 € et du Conseil départemental pour 120 000 € ; nous récupérerons la TVA pour 110 000 € ; Il nous reste donc à la charge de la commune un montant de 245 000 €.

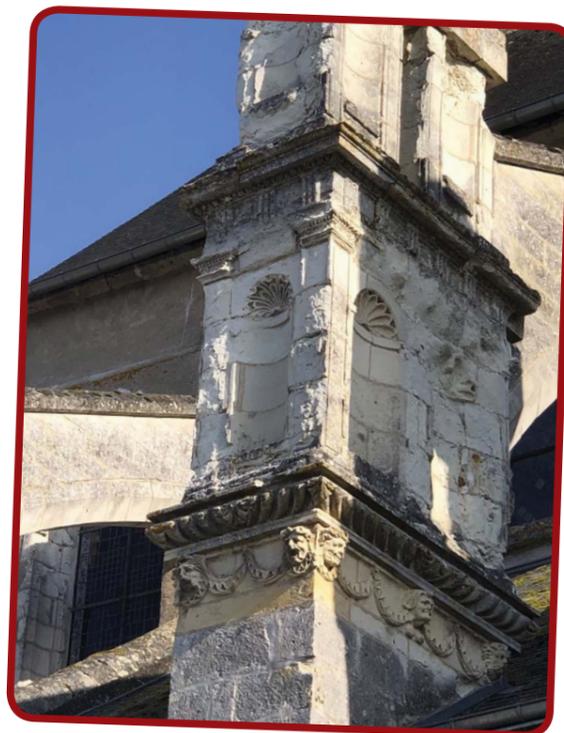
Pour nous aider à supporter cette charge, nous avons fait appel à la Fondation du Patrimoine qui a l'habitude d'aider les propriétaires de monuments non classés dans leurs travaux de restauration.

Dans le cadre de ce partenariat, nous allons lancer une souscription auprès des entreprises et de la population de Vitry-aux-Loges afin de recueillir des dons. Ces dons profiteront des mesures d'exonération fiscale concernant aussi bien les particuliers que les entreprises. Pour chaque don collecté, la Fondation du Patrimoine pourra verser un abondement équivalent.

Nous avons également créé « **l'Association des Amis de Vitry et de son Eglise** » qui pourra organiser différentes opérations de collecte destinées, elles aussi, à être adressées à la Fondation du Patrimoine pour l'église de Vitry-aux-Loges. Par exemple, les recettes de la buvette de La Fête du Canal des 2 et 3 juillet iront à cette Association.

Nous sommes donc tous mobilisés pour ce projet essentiel de notre commune.

Aidez-nous à préserver notre belle église Saint-Médard !



Espaces verts :

L'équipe technique municipale œuvre pour l'entretien des trottoirs, des espaces verts et pour le fleurissement de notre commune. Cette année encore, chacun a pu profiter d'un village particulièrement bien fleuri dès l'arrivée des beaux jours.



L'utilisation des produits phytosanitaires chimiques est interdite pour l'entretien des espaces verts, des voiries ou des promenades accessibles au public depuis le 1^{er} janvier 2017. Cela

conduit à d'autres pratiques pour l'entretien de nos trottoirs et allées, nous sommes maintenant amenés à tondre l'herbe qui envahit progressivement ces espaces, mais le travail est considérable ! Nous sollicitons donc l'aide de chacun, s'il le peut, pour entretenir le trottoir ou l'accotement devant sa propriété.

A partir du 1^{er} juillet 2022, cette interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires est étendue aux cimetières. Il va donc falloir, là aussi, envisager et admettre d'autres pratiques pour l'entretien de ce lieu.

Voirie

Notre programme pluriannuel de travaux de voirie a permis de poursuivre les actions engagées l'année dernière.



Rue de l'orangerie : enrobés projetés et pontage de fissure réalisés en septembre 2021

Les fissures ont donc été colmatées sur la route de l'Orangerie afin de sécuriser et empêcher les infiltrations d'eau dans la chaussée très dégradée. Des réparations de trous dans la route ont aussi été réalisées en projetant de l'enrobé, associé à une émulsion bitumeuse.

Plusieurs projets ont été réalisés, cette année, par l'équipe technique :

- la rénovation du terrain de foot a été complètement achevée cet automne et depuis quelques semaines, les footballeurs peuvent profiter pleinement de la nouvelle pelouse. Grâce à la convention de prêt de matériel signée avec la commune de Fay-aux-loges, nous pouvons maintenant utiliser des outils spécifiques à l'entretien des pelouses de terrains de foot, sans aucune utilisation de produits de traitement.
- une douzaine d'arbres ont été plantés au bois du Pradis, situé derrière le gymnase, autour du parcours sportif. Le choix des essences (érables, sorbiers, chênes et liquidambers) et de leur emplacement a été décidé en concertation avec l'Office National des Forêts. Nous avons associé les enfants de l'école à ces opérations de plantation dans le cadre d'un projet pédagogique sur le développement durable et ils ont ensuite fabriqué des affichettes descriptives, installées près de chaque arbre.



Plantation dans le bois du Pradis



Enfin, sur la route du Gué Girault, où la chaussée était très déformée, des travaux plus lourds ont été entrepris en reprenant totalement la structure sous la chaussée, avant de refaire le revêtement final de la voirie. En 2022, nous poursuivons ces travaux afin de terminer la réparation de la structure aux autres endroits de cette route.

Des travaux de réparations sont également prévus sur la route de la Rossignolière et la route du Maupas. Cette année, comme l'année dernière, une enveloppe de 40 k€ a été allouée à ces travaux de rénovation et de sécurisation des voiries sur nos budgets d'investissement et de fonctionnement.



Aménagement de voirie et sécurité routière

Après une période d'essai et de concertation avec les riverains, des aménagements de sécurité routière ont été mis en place sur l'**avenue de la Gare**, par la création d'emplacements de stationnement alternés sur la chaussée.

L'objectif est de réduire la vitesse excessive des véhicules circulant sur cet axe et d'offrir des possibilités de stationnement, tout en laissant libre la totalité des trottoirs pour la sécurité des piétons.

Des relevés effectués, avant et après la mise en place du dispositif, ont démontré une baisse de 10 % sur la vitesse des véhicules. Des aménagements définitifs sont à l'étude afin de remplacer les balises actuelles par des ilots végétalisés.

Enfin, toujours pour améliorer la sécurité des usagers, deux miroirs d'intersection ont été installés aux croisements de la rue Gambetta avec les rues Pasteur et Jules ferry (face à la pharmacie), où la visibilité était réduite.

Aménagement des abords du canal d'Orléans

L'écluse de Vitry-aux-Loges est la première du Canal d'Orléans à être totalement rénovée et équipée d'un clapet. L'ensemble des travaux, financés par le Département du Loiret, a concerné la remise à neuf du génie civil, le changement des portes, de leur mécanisme et enfin l'installation d'un clapet.

Le système est maintenant fonctionnel et permet de réguler automatiquement le niveau d'eau du canal, tout en laissant la possibilité aux bateaux d'utiliser l'écluse.



Ecluse avec clapet

Rappelons que ces travaux visaient à remettre en service une écluse condamnée depuis de nombreuses années, mais surtout à mieux contrôler le niveau du canal à Vitry-aux-Loges grâce au clapet, qui pourra s'effacer totalement au fond de l'eau. En outre, de même que celles qui sont

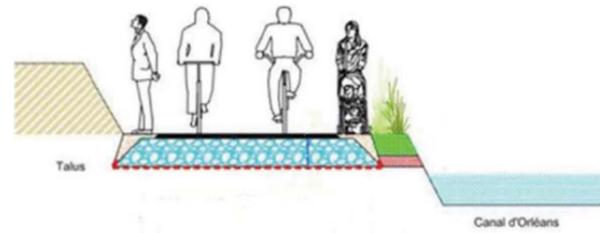
posées sur les étangs d'alimentation, les sondes de l'écluse de Vitry-aux-Loges communiqueront leurs données au système d'alerte du canal, dispositif essentiel de prévention, permettant d'anticiper les crues potentielles et par conséquent les éventuelles évacuations des biens et des personnes.

Ce système a vocation à permettre l'évacuation d'un maximum d'eau en temps de crue ; néanmoins, même dans cette configuration, aucun dispositif technique ne peut totalement éliminer le risque d'inondation exceptionnelle, comme ce fût le cas en 2016 dans le Loiret.

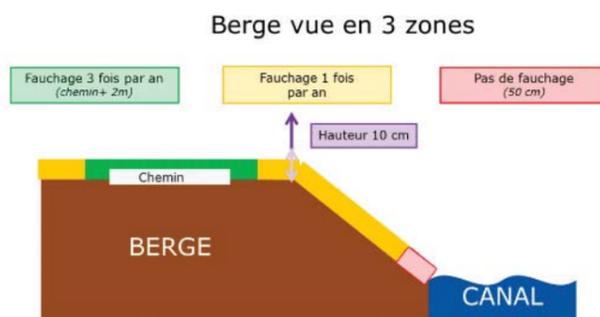
Les prochains aménagements des abords de l'écluse de Vitry-aux-Loges seront réalisés par le Département dans le cadre de la Véloroute :

il s'agira de réaliser une voie sécurisée de 2m50 de large en enrobé clair à liant végétal, entre Orléans et Montargis, à l'usage des piétons et des cycles, à partir du chemin de halage le long du canal. Une aire de repos sera aménagée au niveau de l'écluse de Vitry-aux-Loges avec notamment :

- une aire de pique-nique,
- des arceaux de stationnement de vélos,
- des panneaux d'information sur les services, les sites touristiques, les boucles cyclables locales, l'histoire du site...



Du point de vue de l'entretien, le Département du Loiret a mis au point un plan de fauchage raisonné des abords du canal, afin de favoriser une plus grande biodiversité et d'assurer une meilleure stabilité des berges, tout en maintenant un entretien compatible avec les usages actuels. L'emprise du chemin sera fauchée trois fois par an sur une largeur de 2 mètres, tandis que le reste de la berge et la pente seront fauchés une seule fois par an.



Travaux envisagés au foyer logement Henri-Deschamps

Le foyer logement Henri-Deschamps dispose de 30 logements pour l'hébergement des personnes de plus de 70 ans, soit en pavillons individuels, soit en studios dans la partie collective contigüe aux installations de restauration et d'animation.

Ces locaux, dont la construction date d'environ 50 ans, sont entièrement chauffés par des convecteurs. Ce système de chauffage énergivore, associé au coût de l'électricité qui a brutalement augmenté ces derniers mois, impacte fortement les budgets communaux.



Un audit énergétique a été réalisé sur l'ensemble du site afin de préconiser les solutions à retenir et les performances attendues par ce projet d'amélioration énergétique, qui comprendra :

- l'isolation par l'extérieur des bâtiments par des matériaux bio-sourcés, permettant un confort thermique l'hiver, comme l'été
- le changement du système de ventilation des logements et installation d'une VMC Double Flux dans les pièces communes
- le renforcement de l'isolation des combles
- le changement des systèmes de production d'eau chaude sanitaire par des ballons thermodynamiques;
- l'installation d'une pompe à chaleur géothermique afin de changer le mode de chauffage.

La commune est épaulée dans ce projet par l'ADIL* dont l'objectif est d'accompagner les collectivités dans la réalisation d'économies financières, la rénovation efficace de leur patrimoine bâti, la diminution de la dépendance aux énergies fossiles et la réduction des émissions de gaz à effet de serre responsables des changements climatiques.

* ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement



Signature de la convention avec H. Saury

La convention signée entre la commune de Vitry-aux-Loges et l'ADIL* propose un conseil personnalisé pour définir des choix pertinents en matière d'énergie sur le patrimoine communal. Depuis 2020, les analyses, les conseils et l'accompagnement du conseiller en énergie partagée de l'ADIL* ont permis de construire un projet d'amélioration énergétique des bâtiments du foyer résidence Henri-Deschamps, dont la commune est propriétaire.

Aujourd'hui, les demandes de subventions ont été réalisées auprès des financeurs et nous attendons les réponses afin de concrétiser ce projet d'envergure, qui permettra à terme de réaliser des économies d'énergie importantes et d'améliorer le confort des occupants.

Le gymnase

Le gymnase et le dojo de Vitry-aux-Loges, gérés par la Communauté de Communes des Loges, ont été rénovés en 2017. Cependant, la couverture n'avait pas fait l'objet de travaux spécifiques à cette occasion, mais depuis l'autonomie 2021, quelques fuites apparaissent.

La CCL a donc prévu de remplacer la couverture, tout en renforçant l'isolation thermique pour un montant estimé à 200 k€. Ces travaux devraient se dérouler cet été, afin de pénaliser le moins possible les usagers.





● Urbanisme

►► PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Initié en 2018 sous le mandat précédent, il vient d'être approuvé par le conseil municipal le 24 mai 2022 avec quelques modifications dont la principale est la diminution de la surface nouvelle à urbaniser (3,2ha) qui sera menée sous forme d'opération globale programmée en deux phases et située au nord-est du village. Il devrait être exécutoire fin juin.

La forte restriction des possibilités de construire en-dehors de l'enveloppe urbaine du village et la suppression de la surface minimale des terrains en sont deux caractéristiques importantes, conformément aux dernières lois qui visent à protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers de l'artificialisation. Les nombreux textes supra-communaux ne nous ont pas laissé beaucoup de latitude dans nos choix.

L'enquête publique s'est déroulée du 4 février au 5 mars. La commissaire-enquêteur a remis son rapport le 13 avril. Sans surprise, il était globalement favorable à notre projet avec des observations qui suivaient celles des services de l'État. La demande majeure était la révision du zonage de la ferme des Vagues qui devra rester en zone agricole, charge au propriétaire d'adapter son projet aux règles liées à cette zone. Déception pour les propriétaires de chevaux non-agriculteurs puisque nous ne pourrions pas autoriser les abris pour animaux à plus de 70m de l'habitation, ceci afin de protéger la zone agricole.

Vous pouvez toujours consulter l'ensemble des pièces sur notre site Internet et à l'accueil de la mairie.

En 2021 la commune a délivré 142 actes d'urbanisme dont :

- 76 certificats d'urbanisme
- 38 déclarations préalables de travaux
- 28 permis de construire (dont 6 habitations nouvelles)

Legs :

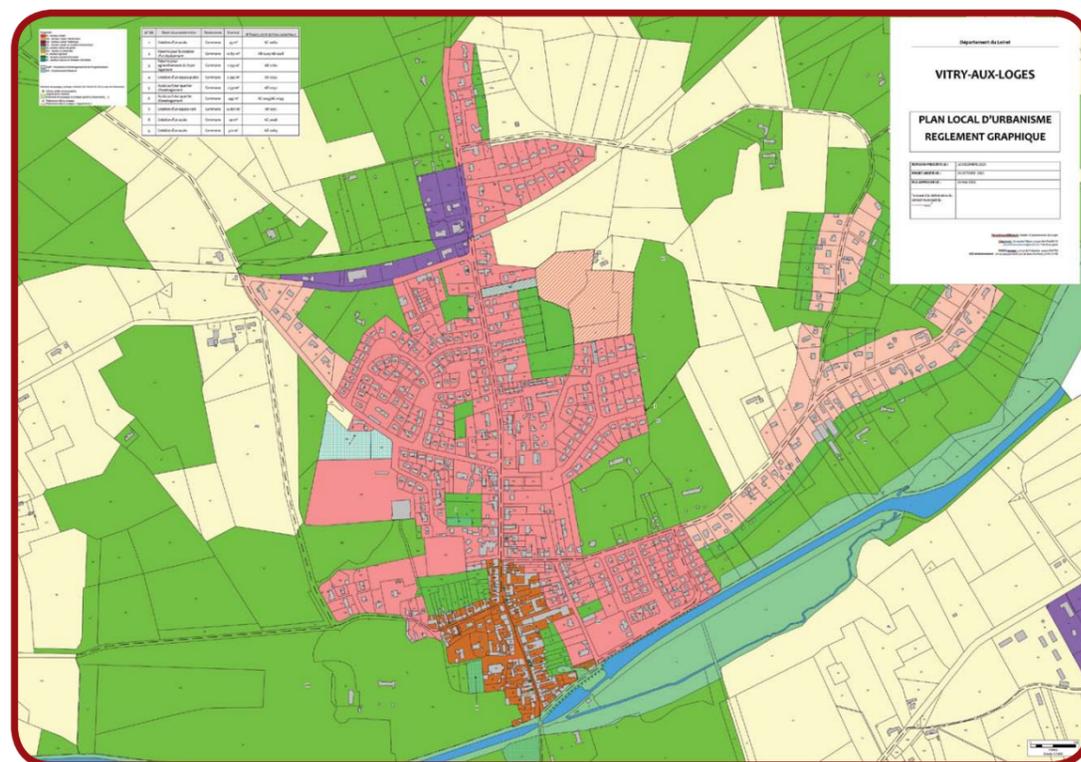
Après Mme Marcelle Goujon qui a légué à la commune l'immeuble contenant le bar des 4 Routes et deux parcelles de terrain, Mme Francine Fournier, décédée le 29 janvier 2021, nous a légué l'ensemble de ses biens dont son habitation et les terres attenantes.

Les ressources pourront être utilisées pour contribuer aux divers projets de la commune.

Zone artisanale du Guidon :

Avec l'adoption du PLU, l'urbanisation de cette zone va se poursuivre avec l'installation de l'entreprise MJNG qui a obtenu un permis de construire et va pouvoir quitter son installation provisoire aux Quatre Routes. L'entreprise Georgiadis va également s'agrandir et plusieurs entreprises ont pris contact pour l'acquisition de la dernière parcelle. C'est toujours une satisfaction pour nous de voir que cette zone, qui avait été remise en question, participe au dynamisme des entreprises locales et donc du village tout entier avec des emplois locaux pérennisés.

La commune procédera à l'amélioration de la voirie d'accès à ces lots.



● Service public de l'eau potable

Assainissement

Le schéma directeur commandé en 2018 vient juste de livrer ses conclusions. Cela a perturbé le travail de la commission pour programmer les travaux nécessaires à l'amélioration du fonctionnement de l'épuration des eaux usées et notamment la mise en séparatif de la route de Châteauneuf qui semble toujours le chantier prioritaire.

Dans ce secteur, les eaux usées et pluviales sont collectées dans la même canalisation. En période pluviale, la quantité d'eaux mélangées peut être multipliée par plus de 10 et ne peut pas être absorbée en totalité par la station d'épuration. La plus grande partie part alors en surverse vers le canal. La mise en séparatif permettrait de diminuer encore les rejets d'eaux usées au canal. Cela permettrait aussi d'envisager à terme le remplacement de la canalisation qui traverse le canal sous le pont et empêche la navigation par un poste de relèvement libérant la voie de navigation.

L'année 2022 a commencé par de bien mauvaises nouvelles avec la multiplication exorbitante du coût du kw/h d'électricité, une composante importante du prix de revient du service. Alors que les prix de l'eau et de l'assainissement n'avaient pas été réévalués depuis 2018, le conseil municipal s'est vu contraint de répercuter cette hausse dans les nouveaux tarifs applicables à partir de 2023.

Eau potable

Nous avons l'habitude, à Vitry-aux-Loges, de coupler les rénovations de réseaux d'eau potable avec les travaux d'assainissement. Ceci a plusieurs avantages : le coût des travaux communs est partagé, les usagers ne subissent qu'une fois l'importante perturbation due au chantier et la réfection de la chaussée peut être définitive.

Le programme de renouvellement a donc pris lui aussi du retard avec un effet délétère lié à l'augmentation importante et non maîtrisée des coûts. Il reste cependant une trentaine de kilomètres de canalisations à renouveler dans les 20 prochaines années.

Tarifs au 01/07/2022

	EAU						ASSAINISSEMENT COLLECTIF					TOTAL	
	Abonnement	Prix au m ³	Redevance pollution	Redevance prélèvement	Total / 120m ³	EAU / m ³	Abonnement	Prix au m ³	Redevance réseaux collecte	120m ³	ASST m ³	FACTURE	eau+ assainissement/m ³
2018	40€	0.73 €	0.23 €	0.05 €	161.20 €	1.34 €	45€	1.27 €	0.18 €	219 €	1.83 €	380.20 €	3.17 €
2022	45€	0.80 €	0.23 €	0.05 €	174.60 €	1.46 €	50€	1.45 €	0.15 €	242 €	2.02 €	416.60 €	3.47 €

Tableau présenté selon la norme nationale pour une consommation annuelle de 120m³. La moyenne nationale est de 4.02€/m³ en 2020 pour l'eau assainie

Nous avons commencé en 2021 un important programme de nettoyage des canalisations afin d'améliorer la qualité bactériologique et gustative de l'eau, avec une technique nouvelle pour nous. De grandes quantités d'air et d'eau sous pression sont injectées dans les canalisations créant de forts remous qui décollent les particules déposées, notamment le fer et le manganèse. Cette technique est également utilisable sur les canalisations de petit diamètre, est moins agressive pour les canalisations que la technique des racleurs. Elle répond à nos besoins et est moins coûteuse.

La consommation des usagers a été en forte baisse durant l'été pluvieux 2021 (peu d'arrosage). C'est une bonne nouvelle pour la facture qu'ils vont recevoir en août mais moins pour notre service qui tire ses ressources exclusivement de la vente d'eau potable. Les travaux d'investissement et d'entretien nécessaires et importants ne peuvent être financés que par l'excédent du budget de fonctionnement et la dotation annuelle aux investissements car il n'y a pratiquement plus de subventions pour les travaux de renouvellement de canalisations.

L'augmentation du coût de l'électricité et les besoins de financement ont conduit, là-encore, le conseil municipal à augmenter modérément les tarifs afin de conserver une capacité d'investissement.

Le coût de l'eau à Vitry-aux-Loges reste cependant en dessous des moyennes départementale ou nationale.



Centrale d'injection d'air comprimé



● Assainissement non collectif : le SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes des Loges assure pour nous le contrôle des assainissements individuels nombreux sur notre commune (430).

Une campagne se déroule actuellement conformément à la fréquence retenue de 8 ans. Rappelons qu'en cas de vente d'un bien, un rapport de contrôle est exigé et les travaux de mise en conformité doivent être réalisés. Ce contrôle n'est pas facturé car il est couvert par la redevance annuelle de 26€.

Pour ce faire la CCL a décidé de réaliser ces contrôles en régie intégrale, ce qui est une bonne décision car les résultats seront ainsi conservés et exploités plus facilement par la suite. Un deuxième technicien a été embauché, ce qui améliore la continuité et la qualité du service.

Toute demande d'autorisation d'urbanisme modifiant l'impact de la construction sur l'assainissement individuel (nombre de pièces notamment) doit être accompagnée d'un projet de régularisation du système.

● Ecoles maternelle et élémentaire

Un peu d'histoire : l'école fête ses 30 ans !

En 1989 les 2 classes de l'école maternelle sont trop exigües, il faut construire une nouvelle école.

En mars, Monsieur Deschamps, Maire, signe l'acte d'acquisition du jardin de la famille Minière.

En aout, monsieur Chéron, Maire, signe celui du jardin de la famille Baratin.

Le 26 octobre 1990, début des travaux, démolition d'un mur, arrachage des arbres, mais la petite gloriette est préservée, elle décore brillamment la cour encore aujourd'hui.

Jeudi 13 décembre 1990, la dalle est coulée.

Jeudi 24 janvier 1991, la charpente est commencée côté ouest.

En avril, c'est la pose des carrelages et en mai, ce sont les peintures.

Enfin, le 1^{er} juillet, c'est le début du déménagement et de l'emménagement : il n'y a que la rue à traverser.

Le 10 septembre 1991 c'est la rentrée. il y a 30 enfants en petite section avec Madame Kerzerho, 30 en moyenne section avec Madame Vataire et 25 grande section avec Madame Salmon accompagnée de Madame Leloup et Madame Bain, ATSEM.

En élémentaire, cette année-là, nous comptons 5 classes.

Le 1^{er} février 1992, c'est l'inauguration de l'école. L'école maternelle a 30 ans.

En 1991, c'est le regroupement des cuisines

scolaires et des cuisines du foyer logement, il y a en moyenne 100 repas à fabriquer par jour. C'est la création de la garderie périscolaire.

En 1992, la libération des 2 logements d'instituteurs permettent la création de 2 logements locatifs et l'agrandissement de la mairie.

En 2021, c'est l'école élémentaire qui s'agrandit, l'inauguration officielle a eu lieu le 2 juillet 2021. Le ruban est coupé par Jean-Claude Naizondard à la tête du projet pendant son mandat.



Le 2 juillet 2021 la nouvelle école élémentaire a été inaugurée par les autorités locales

● Scolaires et périscolaires

Année scolaire 2021/2022 : les effectifs ont quelque peu évolué depuis la rentrée.

Maternelle :

95 enfants sont répartis en 2 classes de petite et moyenne sections soit par classe 27 élèves, 14 PS + 13 MS et 2 classes Grandes sections de 20 et 21 élèves.

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2022 : 42 inscriptions enregistrées.

Quelques animations ont été possibles : dégustation de la galette des rois, un spectacle de marionnettes.

La grande lessive sur le thème « ombre portée » le 24 mars : les créations des 2 écoles ont été affichées dans la rue Octave Dupont et dans la ruelle qui conduit à l'école.

Elémentaire :

Au 22 mars, 180 enfants sont répartis en 7 classes :

Cycle 2 : 102 élèves soit 37 CP – 41 CE1 – 24 CE2

Cycle 3 : 78 élèves soit 44 CM1 – 34 CM2

Les activités ont pu reprendre, quelques exemples :

les enfants bénéficient d'un enseignement musical avec l'intervention des CMR, Centres Musicaux Ruraux.

Toute l'école participera aux JMF, Jeunesses Musicales de France.

Les classes du cycle 2 se rendront à la ferme équestre du Krouge pour découvrir l'univers du cheval.

Les enfants vont jardiner dans le potager rue Octave Dupont et CE1/CE2 vont fabriquer des oyas encadrés par Madame Chevalier de Vitry.

La gendarmerie est intervenue dans les classes du cycle 3 sur la sensibilisation à l'utilisation d'internet, le harcèlement et les incivilités.

Ces élèves iront en visite au clos Lucé et à Amboise.

Pour la rentrée de septembre 2022, il est prévu l'arrivée de 42 CP. Au vu des effectifs, l'académie a décidé l'ouverture d'une classe. Les locaux actuels rue des moulins comptent 7 classes, il faudra donc que 2 classes retournent dans l'ancienne école, rue Octave Dupont, ce qui va à nouveau bouleverser l'organisation des services périscolaires.

Cette année, la fête de l'école maternelle est programmée le 17 juin, la kermesse de l'école élémentaire fera son retour, le 24 juin.





● Périscolaire

Depuis la rentrée de septembre 2021, la gestion et la réservation des services périscolaires s'effectuent sur le portail famille accessible depuis le site internet de la commune. C'est aussi un moyen de communication entre les services et les familles.

Voici les effectifs de l'accueil périscolaire matin et soir en moyenne, par jour :

Maternelle : petite et moyenne sections, 2 animateurs encadrent 10 enfants le matin et 19 le soir.

Grande section : 1 animateur encadre 8 enfants le matin et 12 le soir.

Élémentaire : 3 animateurs encadrent 35 enfants le matin et ils sont 4 le soir pour 42 enfants.

Matin et soir, un animateur accompagne les enfants dans le bus scolaire sur le trajet Seichebrières/Combreux.



Restaurant scolaire, pause méridienne :

3 agents sont présents pour le service. La salle des fêtes est utilisée en salle complémentaire pour respecter les consignes sanitaires.

Maternelle : 4 Atsem + 1 animatrice installent et aident 85 enfants en moyenne

Élémentaire : 5 animateurs assurent la liaison entre les écoles et surveillent les cours pour 150 enfants environ.

Depuis la rentrée d'avril, le tri est mis en place : avant de déposer leur plateau, les enfants sont invités à déposer les pots de yaourts, les papiers dans des sacs jaunes, en vue du recyclage.



Les mercredis loisirs

L'effectif varie de 32 à 54 enfants et 4 animateurs et une directrice proposent des activités selon un thème différent par période. De février à avril, le thème était « Le tour du monde ». Le repas servi le midi était en corrélation avec le pays du jour, le foyer a su s'adapter et les enfants ont été ravis de découvrir différentes saveurs.

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Le centre de loisirs de printemps a reçu 55 enfants, 21 maternelles et 34 élémentaires avec 3 animateurs pour chaque groupe dont 1 stagiaire.

C'était « Safari party » et la sortie était au zoo de Thoiry, un véritable enchantement pour tous.



Services Périscolaires

Service	Nom	Fonction
Restaurant scolaire	Brigitte JEAN CHARLES	Responsable restaurant scolaire
	Virginie COISY	Entretien des locaux et restaurant scolaire
Centre de loisirs	Mélissa DAVIAUD	Directrice du centre de loisirs
	Mélina TEPLAKONE	A.T.S.E.M & Animatrice
Animation	Yousra TOUZANI	A.T.S.E.M & Animatrice
	Sandie LHUISSET	A.T.S.E.M & Animatrice
Maintenance	Amandine DESPREZ	Entretien des locaux et restaurant scolaire
	Patricia MARTIN	Entretien des locaux et restaurant scolaire
Autres	Nicolas JULLIEN	Responsable Périscolaire
	Sylvie TROCHET	A.T.S.E.M & Animatrice



Safari Party



● Résidence autonomie Henri-Deschamps

Des projets au foyer logement

Bon compromis entre le domicile et l'EHPAD, le Foyer Logement pour personnes âgées « Résidence Henri-Deschamps » est une structure d'hébergement non médicalisée destinée aux personnes retraitées ou pensionnées, seules ou en couple, valides et autonomes. C'est un établissement médico-social.



Chaque résident dispose d'un logement privatif comprenant une salle de douche, un WC et une kitchenette.

Ponctuellement, des activités sont mises en place par des intervenants extérieurs, tels que des ateliers maintien de l'équilibre, sortie en calèche, médiation animale etc...

Afin d'améliorer encore la mobilité des habitants du foyer, l'intervention d'un **ergothérapeute** est attendue très prochainement.



Désormais, le parc de la résidence dispose d'un **terrain de pétanque**, et de deux terrasses ombragées. Il a été apprécié lors de repas extérieurs, et à l'occasion de la fête des 100 ans de Monsieur Degrémont.

Prochainement, des ateliers intergénérationnels sont prévus

Les résidents et les deux classes de grande section de maternelle se rejoindront dans le parc de la résidence afin de profiter du spectacle d'une ferme itinérante.



À de cette occasion, enfants et résidents pourront caresser les différents animaux. Un goûter partagé est organisé.

Cet été, les enfants du centre de loisirs et les résidents ont un projet commun. Avec l'aide d'une artiste de

l'association « Axé Cirque », nos aînés choisiront un conte, et les enfants le mettront en scène. La représentation aura lieu dans les locaux de la résidence.



La résidence autonomie permet de lutter contre l'isolement et de maintenir l'autonomie des personnes. Les repas du midi, préparés au sein de la cuisine centrale (compris dans le tarif) sont pris en collectivité dans la salle de restaurant.

Des animations quotidiennes facultatives sont proposées, et sont incluses dans le tarif d'hébergement.

L'établissement est habilité à l'Aide Sociale. Les résidents peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL). La résidence est ouverte à toute personne âgée d'au moins 65 ans (60 ans en cas d'inaptitude au travail).

La gestion de la résidence est assurée par le Centre communal d'Action Sociale de la commune de Vitry-aux-Loges. L'équipe encadrante est composée de sept personnes.

Les animations sont axées sur le maintien de l'autonomie

Dans les différentes salles de loisirs, des ateliers pâtisserie, quizz, gym douce, jeux de société sont proposés tout au long de l'année.

● Centre Communal d'action Sociale - CCAS

Le travail des membres élus du CCAS, des conseillers municipaux et du personnel communal ont permis plusieurs actions :

- Les personnes de plus de 75 ans ont reçu un appel téléphonique afin de proposer l'aide de la municipalité pour une prise de rendez-vous du rappel de vaccination COVID. Dès que les disponibilités se sont ouvertes, des rendez-vous se sont organisés, des accompagnements en voiture ont été proposés. Certains covoiturent avec leurs voisins pour aller se faire vacciner, au centre de vaccination de Châteauneuf sur Loire, à la pharmacie de Vitry-aux-Loges mais aussi auprès du médecin et infirmières en libéral.

- Comme chaque année, des colis de victuailles ont été offerts aux personnes de plus de 75 ans début décembre. 158 colis ont été distribués durant un week end par les membres du CCAS et les conseillers municipaux.

- Un grand merci aux Vitrologiens pour leur générosité lors de la collecte de la banque alimentaire organisée par le CCAS avec le concours de M. et Mme Midouch. 190 kilos de denrées ont été récoltées cette année et livrées à la Banque alimentaire du Loiret.

- Le groupe musical « **les mauvais garçons** » ont animé un goûter spectacle le 22 mai à la salle des fêtes, pour le plus grand plaisir des 60 personnes de plus de 70 ans qui s'y sont retrouvées.

Le CCAS étant adhérent à la banque alimentaire, nous pouvons ainsi faire bénéficier de produits durant toute l'année lorsqu'un besoin nous est signalé en mairie.

Dans ce cas nous allons directement chercher les aliments à Ingré pour ensuite les distribuer.

Toute demande est étudiée individuellement et dans le respect et la confidentialité.

ACTIONS JEUNES

- Pour la deuxième fois un **stage multisport** est organisé sur la commune pour les jeunes de 11 à 13 ans en partenariat avec l'association « Primsport ». Cet été ce sera du 18 au 22 juillet, sur inscription en mairie.



- Trouver un job d'été n'est pas chose facile lorsque l'on n'est pas encore majeur. La commune propose au mois de juillet des chantiers de proximité aux jeunes de 16 et 17 ans, c'est le dispositif « **Argent de poche** » : entretien des écoles, désherbage, petits travaux de peinture, nettoyage des espaces publics, animation avec des enfants, cuisine, aide aux personnes âgées du foyer résidence...

● Les Bus



Bus numérique

Depuis mars 2017, le Bus numérique sillonne les routes de la région Centre-Val de Loire. Equipé d'ordinateurs, et de tablettes, il sensibilise et forme les seniors à l'utilisation des nouvelles technologies tout en favorisant le lien social et en se rapprochant des publics isolés.

C'est sous forme d'ateliers de 3h, animés par un formateur professionnel, que 12 participants abordent différentes thématiques comme communiquer avec ses proches ou

effectuer des démarches administratives. Chaque séance est adaptée en fonction des besoins et du rythme de chaque participant. Inscription à la mairie.

Bus info service

Le département du Loiret lance son bus France services dès le 11 avril sur les routes de la communauté de communes des Loges. À bord, des agents et du matériel pour vous aider dans vos démarches administratives, gratuitement et sans rendez-vous.





● Les Loges à Vélo

Un atout touristique pour la CC des Loges !

Afin de positionner la CC des Loges comme destination de tourisme à vélo, la collectivité a développé une offre d'itinéraires cyclotouristiques.

Ce sont près de 150 kms d'itinéraires balisés entre val de Loire et forêt d'Orléans qui sont proposés aux cyclotouristes pour découvrir notre territoire, son patrimoine, ses richesses...

La CC des Loges a scénarisé 3 itinéraires pour agrémenter les balades des cyclistes, pour leur raconter ce territoire qui a donné naissance à des destins hors du commun, dans un cadre naturel propice à la découverte.

C'est l'écrivain Anne Marie Royer Pantin qui a mis sa plume au service d'un récit savant et poétique pour accompagner cette déambulation dans une déclinaison de mobiliers scénographiés et découvrir :

- les sources d'inspiration de l'académicien Maurice Genevoix (1890-1980) sur les rives droite et gauche d'une Loire majestueuse et sauvage, entre Saint-Denis-de-l'Hôtel où il avait sa maison des Vernelles, Châteauneuf-sur-Loire, Sigloy, Ouvrouër-les-Champs et Jargeau

• le paysage bucolique du Val de Loire entre Jargeau et Vienne-en-Val, à la découverte de Pierre Avezard, dit Petit Pierre (1909-1992). Artiste génial et atypique qui s'est inspiré de sa vie à la campagne, des techniques d'engrenage et de l'évolution des transports modernes pour créer un manège extraordinaire et poétique.

• la Loire, le canal et la forêt d'Orléans à travers bois et champs. Entre Châteauneuf-sur-Loire et Vitry-aux-Loges, pour découvrir l'histoire du canal construit au XVII^e siècle et de la plus grande forêt domaniale de France métropolitaine à travers la vie des bûcherons et des mariniers d'autrefois.

La CC des Loges invite les habitants et les touristes à découvrir ses itinéraires fabuleux entre Val de Loire et forêt d'Orléans, le dimanche 18 septembre 2022 dans le cadre des 11^{èmes} échappées à Vélo de la Région Centre Val de Loire (<https://www.echappeesavelo.fr/>)

Retrouvez toutes les informations sur le site www.cc-loges.fr et auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal Val de Loire et Forêt d'Orléans (bureau de Châteauneuf sur Loire 3 Place Aristide Briand à Châteauneuf sur Loire ou de Jargeau «La Chanterie» - Boulevard Carnot à Jargeau)

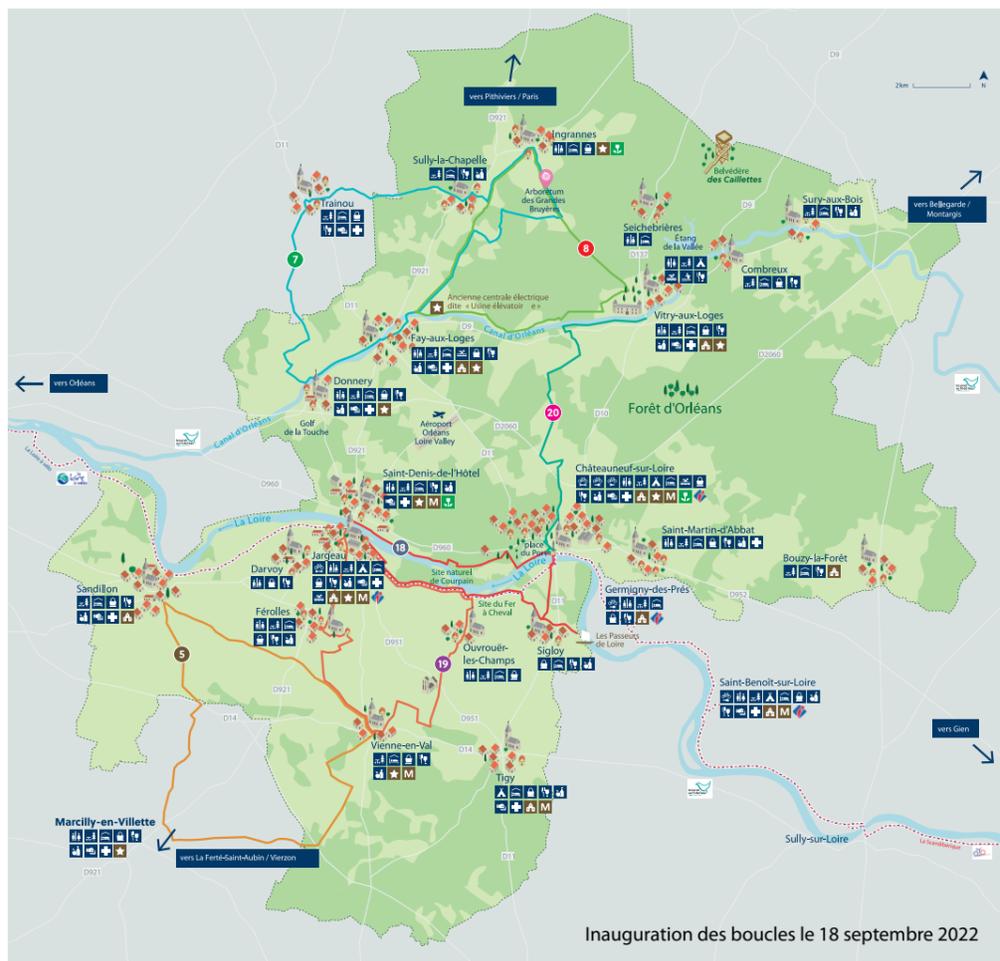


Roules et liaison cyclables de la Communauté de Communes des Loges

- 5 31km
- 7 34km
- 8 22km
- 18 25km
- 19 26km
- 20 14km

Services et points d'intérêt

- Office de Tourisme
- Location et réparation de vélo
- Borne de recharge pour Vélo à Assistance Électrique
- Box vélo
- Toilettes
- Aire de pique-nique
- Camping
- Hébergement
- Piscine et baignade
- Base de loisirs
- Produits locaux en vente directe
- Bar et restaurant
- Alimentation
- DAB distributeur bancaire
- Pharmacie
- Parc et jardin
- Édifice religieux ouvert au public
- Musée
- Patrimoine
- Route de la Rose



Inauguration des boucles le 18 septembre 2022

● PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne a pour objet de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social sur son périmètre. Il assure le suivi de différentes missions d'études et de prospectives dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de la biodiversité, du paysage, de l'énergie, de la santé, de l'agriculture ou encore des services à la population.



4 communautés de communes - 56 communes - 101 064 habitants

ACTIONS EN COURS :

> SCot : Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCot permet d'organiser le territoire du PETR de manière cohérente pour les 20 prochaines années en se saisissant de thématiques diversifiées telles que l'économie, l'habitat, les mobilités, l'environnement, l'agriculture... Arrêté en septembre 2019, le SCot est approuvé le 12 mars 2020 et devient exécutoire le 24 août 2020. Les PLU des communes ont 3 ans pour se mettre en compatibilité avec le SCot.

> CRTE : Contrat de Relance et de Transition Ecologique

Signé avec l'Etat, ce contrat vise à apporter un soutien financier aux collectivités pour l'accès aux services et aux soins, l'attractivité économique, la transition énergétique, la revitalisation des bourgs, la mobilité...

ACTIONS EN DEVELOPPEMENT :

> PAT : Projet Alimentaire de Territoire

Il s'agit à la fois de conforter la diversité des productions agricoles du territoire et de répondre à la demande des habitants soucieux d'une alimentation saine et locale.

ACTIONS RENOUVELÉES :

> CRST : Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Le prochain contrat sera conclu avec la Région Centre-Val de Loire de 2023 à 2027. Il subventionne les projets des collectivités et des associations œuvrant pour : développer l'emploi et l'économie, favoriser le mieux être social...

> COT EnR 2.0 : Énergies Renouvelables

Subventions 45%. Ce contrat de 2022 à 2025 permet de développer les énergies renouvelables. Sont éligibles, les investissements en lien avec la filière bois énergie (chaudière bois), la géothermie, le solaire thermique et les réseaux de chaleur.

<https://foretorleans-loire-sologne.fr>
Page sur Facebook Newsletter
LE BUREAU L'EQUIPE Place du Grand Cloître 45150 Jargeau
02 38 46 84 40
accueil@petrforetorleans.fr

> Programme européen LEADER

LEADER est un programme européen spécialement destiné au milieu rural. Il permet de financer, via des fonds européens, des projets innovants de collectivités, d'associations ou d'entreprises.

ACTIONS A VENIR

> COT Transition et Economie Circulaire

Le PETR a été sélectionné par l'ADEME pour porter un nouveau Contrat d'Objectifs Territorial axé sur les thématiques climat, air, énergie et économie circulaire.

> PCAET : Plan Climat

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un outil stratégique et opérationnel qui a pour but d'atténuer les conséquences du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.

Les membres du bureau :

Philippe VACHER	Président
Gilbert METHIVIER	Vice-Président
Célie PERY	Vice-Présidente
Jérémy SIMON	Vice-Président
Jean-Paul ROCHE	Vice-Président
Alain MARGUERITE	Secrétaire
Jeannette LEVEILLE	Membre
Robert DUBOIS	Membre
Michel AUGER	Membre
Pascal DAUVILLIER	Membre
Arnaud de BEAUREGARD	Membre
Constance de PELICHY	Membre

Toutes ces actions sont détaillées sur le site : www.foretdorleansloiresologne.fr



● Le réseau Télécom

La fibre

Le déploiement de la fibre se poursuit.

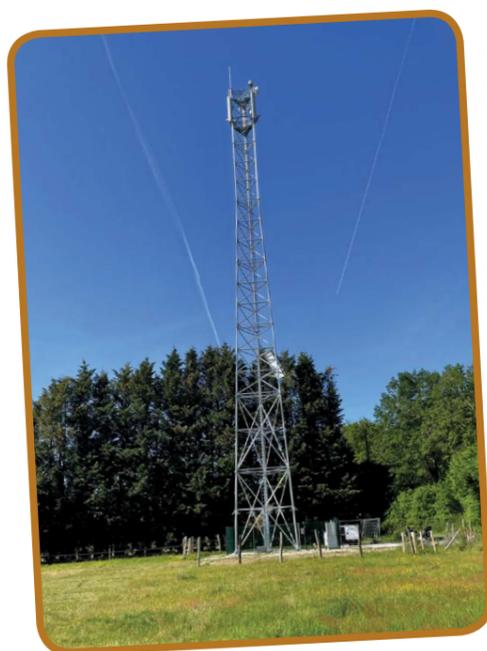
Les nœuds de raccordement et armoires de distribution sont installés et raccordés. La pose des câbles souterrains et aériens est en cours mais la pose en pleine terre des câbles de téléphone dans certains secteurs ne permettra pas d'utiliser les fourreaux pour ce nouveau réseau et va nécessiter, soit de nouvelles tranchées, soit la pose de poteaux et fils aériens et donc retarder la connexion des habitations concernées. L'inventaire est en cours. Une réunion publique spécifique est prévue le **28 juin** pour vous fournir toutes les informations utiles à votre demande de raccordement qui pourra être faite dès l'été 2022 selon les secteurs.

Le raccordement de tous les habitants de la commune, sauf difficulté particulière, est toujours annoncé pour 2023.

Téléphonie mobile



Le pylône installé au Gué Girault permet la suppression de la fameuse zone blanche, notamment sur la route de Fay. La mise en service est en cours progressivement pour les quatre opérateurs et sera effective dès juillet.



Installation de pylône
Avec l'aimable autorisation de ©CLIC

● Le SIBCCA

Le Syndicat Intercommunal de la Bionne du Cens et de la Crénole et de leurs Affluents gère, pour la Communauté de Communes des Loges, l'Oussance, affluent du Cens qui traverse notre commune d'est en ouest.

Ce petit cours d'eau, très discret dans la traversée de Vitry-aux-Loges, vient de l'Étang de la Vallée, passe sous le canal à l'est de Vitry-aux-Loges, alimente les douves du château de la Motte, rejoint le canal sous la berge entre le pont et l'écluse et ne reprend son cours, en longeant le canal au nord, qu'un km en aval du bourg. Il a pourtant montré en 2016 qu'il pouvait se faire remarquer en inondant généreusement sur une centaine de mètres de large le secteur entre la Chênetière et le Gué-Girault.

Le syndicat est notamment chargé du retour à un bon état écologique des rivières. Les travaux peuvent conduire à la suppression d'ouvrages qui peuvent gêner l'écoulement naturel de l'eau et perturber sa qualité (barrages) ou simplement à retirer du cours d'eau des branches ou souches qui empêchent le bon écoulement.

S'il n'y a pas d'ouvrage construit par l'homme sur l'Oussance, des travaux de nettoyage ont permis d'améliorer son écoulement et la qualité de l'eau.

Toutes les informations sur l'action du SIBCCA :
<http://www.sibcca.fr>



Avant travaux



Après travaux

● Le SICTOM

Le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire organise pour les communautés de communes des Loges, Canaux et Forêt en Gâtinais et Val de Sully, la collecte et le traitement des déchets des 85 000 habitants.

Ce service comprend :

- la collecte en porte-à-porte et la gestion des containers de dépôt volontaire des ordures ménagères et l'incinération de ces déchets à Arrabloy
- la mise à disposition, l'enlèvement des containers et la valorisation du tri sélectif du verre, de tous les emballages et du papier.
- la mise à disposition gratuite de déchèteries réparties sur le territoire pour le dépôt des autres déchets. La grande majorité de ces déchets est recyclée ou valorisée.

Le tri de plus en plus poussé des déchets, notamment dans les déchèteries permet de diminuer le volume de déchets à incinérer ou enfouir (ce volume a été divisé par plus de deux depuis dix ans). C'est la raison pour laquelle le SICTOM ne pratique plus le ramassage des « monstres » qui ne permet pas ce tri.

Ce tri est indispensable car :

L'incinération produit des déchets ultimes difficiles à valoriser et est de plus en plus pénalisée par une taxation à croissance exponentielle (la TGAP* passera de 25 €/t en 2020 à 65 €/t en 2025). On peut recycler un grand nombre de déchets qui sont encore incinérés. Le recyclage, même s'il ne rapporte pas toujours d'argent coûte moins cher que l'incinération et à fortiori que l'enfouissement qui est encore plus pénalisé par la TGAP*.

De nouveaux tris ont été rendus possibles récemment oreillers et couettes, livres, bois, vélos, appareils ménagers... ainsi que de nouveaux services : broyage des végétaux à domicile, prêt de gobelets pour les fêtes, de matériel de ramassage des déchets... autant de recyclage en plus, autant d'incinération et d'enfouissement en moins.

Néanmoins, la baisse des recettes du SICTOM liée à la baisse des volumes collectés et donc des redevances payées par les usagers, et la hausse des charges a conduit à une augmentation moyenne de 6% de la redevance incitative pour 2022 (la redevance pour le SICTOM était



de 110 €/habitant en moyenne en 2020 pour 115 €/habitant en moyenne au niveau national).

Nous produisons en moyenne 122kgs/ht de déchets ménagers contre 254 kgs/ht au niveau national (2019). Vous avez toujours la possibilité de changer le volume de votre poubelle si elle vous paraît trop grande.

Vous pouvez suivre vos dépôts et vos paiements en créant un compte personnel sur le site du SICTOM. Le paiement est possible par prélèvement en 3 fois.



Concernant le recours qu'une association d'usagers a déposé contre le SICTOM, le tribunal a jugé que la délibération fixant les tarifs était irrégulière et l'a donc annulée. Cependant, le service à ces usagers ayant été régulièrement rendu, une nouvelle délibération et une nouvelle facturation pour les requérants vont permettre de régulariser la situation. Il n'y aura pas de modification pour les autres usagers.

Pour le futur, le ramassage en porte-à-porte des bacs jaune (tri sélectif des emballages) est à l'étude pour tout le territoire. Il est actuellement expérimenté à Châteauneuf-sur-Loire et donne de bons résultats sur la qualité du tri pour une somme acceptable (24 €/an). Une enquête va vous être adressée. Nous vous engageons à y répondre précisément afin de bien connaître les souhaits des usagers.

Toute information sur le site du SICTOM ou sur la page SICTOM du site de Vitry-aux-Loges :
<http://www.sictom-chateauneuf.fr>
<https://www.vitry-aux-loges.fr>
Tél. : 02 38 59 50 25



● Tourisme

►► Office de tourisme intercommunal : l'expérience nature

Flash-back sur l'été 2021 !

« Les randos de Flo » étaient à Vitry-aux-Loges samedi 21 août !



Le but de ces randos est de faire découvrir un village ou un lieu du territoire tout en marchant, ponctué de pauses pour les commentaires de Flo !

Cette rando était organisée en collaboration avec les mariniers de Vitry et ce sont 22 personnes qui ont découvert l'histoire de Vitry-aux-Loges et du canal d'Orléans, avant que les mariniers présentent leurs actions, leurs projets et leurs bateaux...

Cet été, suivez le guide ! « Les randos de Flo » repartent à la conquête du canal, de la forêt d'Orléans, de la Loire et de la Sologne... dans de nouveaux villages... Fay-aux-Loges, Ingrannes, Sandillon et Vienne-en-Val.

Au fil de l'agenda...

Pour vous divertir, sortir et profiter de vos week-ends et de vos vacances, l'Office de Tourisme Intercommunal met à votre disposition plusieurs « outils » faciles à utiliser :



• **l'agenda des fêtes et manifestations**, vous pouvez affiner votre recherche par commune ou par date.



• **l'OTInfos**, notre journal mensuel des manifestations du territoire. Disponible dans nos deux bureaux d'accueil ou par email chaque mois en nous communiquant votre adresse mail.



• Sortez c'est l'été !

Sésame ouvre-toi ! Expérimentez des visites insolites, inédites ou plus traditionnelles... Nous vous attendons nombreux ! Demandez-nous le programme.



17 juin 2022, ouverture de la saison en fanfare ! Retenez bien la date !

L'Office de Tourisme Intercommunal s'installe un après-midi place du Port pour ouvrir la saison estivale. À cette occasion, nous accueillerons nos prestataires, les personnes intéressées par nos animations et nos projets et bien sûr les touristes présents à Châteauneuf.

Pour cet événement, les 2 bureaux d'accueil seront fermés l'après-midi et nous vous attendrons en musique autour du verre de l'amitié.

Venez nous rencontrer et profitez d'une animation musicale, participez au quiz ou grignotez pour le goûter au foodtruck présent sur place.



Office de Tourisme Intercommunal Val de LOIRE & FORÊT d'Orléans

www.valdeloire-foretdorleans.com



loire.et.foret



valdeloire-foretdorleans

tourisme@valdeloire-foretdorleans.com

OT Châteauneuf-sur-Loire - Tél. 02 38 58 44 79

OT Jargeau - Tél. 02 38 59 83 42

● ACPG



ACPG CATM TOE OPEX VEUVES d'anciens combattants de Vitry-aux-Loges – Combreux – Seichebrières – St-Denis-de-l'Hôtel

Notre association de 66 adhérents, réunit tous les anciens combattants des conflits passés, récents et actuels, les veuves de nos camarades disparus, ainsi que les sympathisants qui, par leurs adhésions, reconnaissent l'engagement des anciens combattants et des valeurs qui les animent.

Nous vous informons des actions que nous avons menées durant l'année 2021 en respectant les conditions sanitaires imposées par le gouvernement :

- **8 mai et 11 novembre** : commémoration en hommage aux morts pour la France pendant les deux guerres mondiales.
- **8 juin** : commémoration en hommage aux morts en Indochine.
- **14 juillet** : commémorations aux monuments aux morts et de l'appel du 18 juin, ainsi que l'inauguration de la stèle érigée au square de la Victoire en hommage aux militaires morts pour la France le 16 juin 1940.
- **5 décembre** : commémoration en hommage aux morts en Algérie et à ceux tombés lors des combats au Maroc et en Tunisie.

Cette année, nous serons toujours présents, avec nos porte-drapeaux, lors des cérémonies commémoratives locales et nationales en fonction des directives gouvernementales.

Notre objectif étant de rassembler, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux membres issus de la section St Denis de l'Hôtel (8 CATM et 5 veuves) qui s'est arrêtée de fonctionner le 31 décembre 2021.

Nous proposons des moments de convivialité :

- un après-midi détente mensuel (hors juillet et août)
- notre banquet du 8 mai
- des repas à thèmes tels que les moules-frites, la choucroute...

Ces manifestations festives sont ouvertes à toutes et tous, adhérents ou non, ce qui vous permet de venir en famille ou avec des amis.

Si vous vous reconnaissez dans les valeurs que nous représentons et souhaitez continuer à entretenir le devoir de mémoire, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Nous espérons que vous continuez à prendre bien soin de vous afin que le moment venu, nous puissions, toutes et tous, nous retrouver pour partager un moment d'amitié et de convivialité.



Inauguration de la stèle le 14 juillet 2021 avec les porte-drapeaux



Commémoration au Monument aux morts avec dépose de fleurs par les enfants



Les convives et la choucroute ne devraient pas tarder... En les attendant nous avons tenté de faire du « neuf » avec de l'ancien... Comme la tâche est impossible à réaliser, nous espérons que quelques uns ou unes d'entre vous viendront rejoindre notre association pour continuer le devoir de mémoire que nous nous devons de perpétuer en l'honneur de ceux dont les noms sont inscrits sur les monuments et stèles.

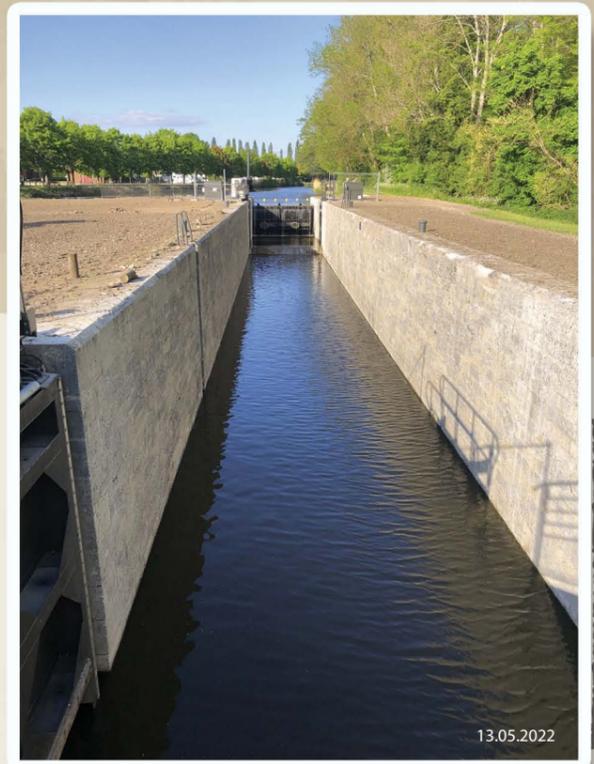
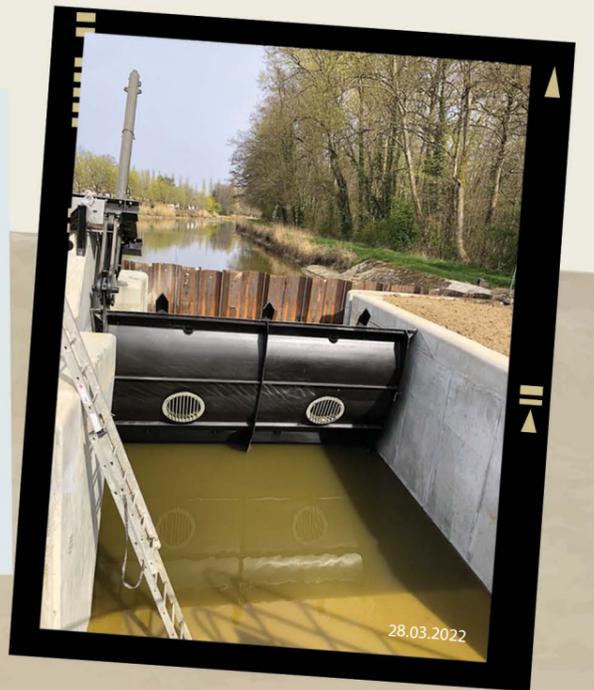
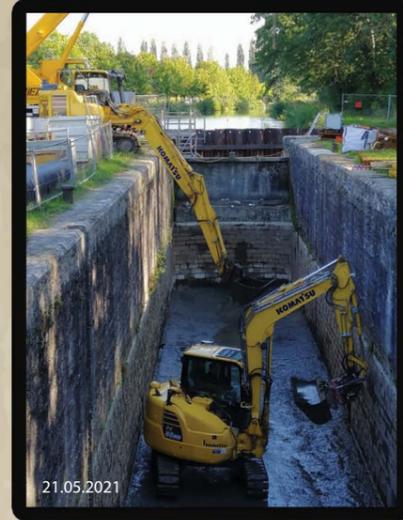
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Président Roger Dion au 02 38 59 43 46

Courriel secrétariat :

anciens.combattants.s130@orange.fr

Vous pouvez également découvrir notre association sur le site : www.acpgcatmtoe-val.fr

Les travaux de l'écluse





● Amicale des sapeurs-pompiers de Vitry-aux-Loges



Alors que cette année 2022 ne semble que commencer, notre amicale de sapeurs-pompiers se retrouve déjà dans les grands préparatifs de plusieurs manifestations que nous organisons, ou auxquelles nous participons. C'est pourquoi, nous espérons vous retrouver

nombreux, dans le but de partager de forts moments d'échanges ensemble, tout en s'amusant.

Comme chaque année, nous tenons à tous vous remercier sincèrement pour les dons que vous effectuez auprès de notre amicale, notamment lors de la distribution de calendriers. Nous espérons fortement que notre calendrier 2022 vous plaît, et nous efforçons de concevoir celui de 2023 avec une mise en scène toujours plus grandiose.

Pour suivre toutes nos actualités, rejoignez-nous sur notre page Facebook « amicale des sapeurs-pompiers de Vitry-aux-Loges ».

Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse mail suivante : amicale_val@sdis45.fr, ou contacter les actuels membres du bureau, comme suit : Cyrièle Harlet, présidente (06 85 89 26 50) ; Sébastien Brebion, trésorier ; Amélie Charlon, secrétaire ; Jonathan Gonsior, vice-président. Pour un contact direct, n'hésitez pas à

venir nous rencontrer au centre de secours, à l'adresse suivante : rue de l'égalité, 45530 Vitry-aux-Loges (en privilégiant les dimanches matin).



Concernant le centre de secours en lui-même, celui-ci se compose actuellement de 17 sapeurs-pompiers volontaires actifs, répartis en 3 équipes. Et, nous espérons voir cet effectif augmenter, par l'entrée de nouvelles recrues dans nos rangs.

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein du centre et devenir sapeur-pompier volontaire à votre tour, vous pouvez contacter notre chef de centre, le capitaine Frédéric Chapart au : 06 77 10 53 59.

Vous pouvez tout aussi bien retrouver davantage d'informations sur le site internet du service départemental d'incendie et de secours du Loiret (SDIS 45) : sdis45.com

À très bientôt, autour d'activités toujours plus attractives les unes que les autres!

Organisée en comités, elle vit principalement des adhésions de ses membres. A Vitry-aux-Loges, c'est au comité cantonal du Souvenir Français de Châteauneuf-sur-Loire, présidé par Gérard BENTZ, que vous pourrez adhérer et ainsi soutenir ses actions.

Le montant annuel de l'adhésion est de 10 €. On peut également s'abonner à une revue trimestrielle pour 10 € par an.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
M. Gérard BENTZ : 02 38 58 61 50
ou M. Jean-Christophe DENIS : 06 07 82 24 76**

● Le Souvenir Français

Le Souvenir Français est une association mémorielle qui, au travers de l'entretien des tombes et des monuments, conserve la mémoire des gens qui sont morts pour la France et, depuis plus de 130 ans, transmet aux générations successives l'histoire de ceux qui ont donné pour leur pays le bien le plus précieux qui soit : leur vie.

L'association observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique et elle est ouverte à toutes les personnes qui, de tout âge et de toute nationalité, partagent ces objectifs.

En collaboration avec les communes qui, comme le Souvenir Français, mettent un point d'honneur à ne pas oublier leurs enfants inscrits sur le monument aux morts communal et pour certains enterrés dans le cimetière, l'association perpétue et pérennise leur souvenir.

● Arts Culture et Traditions

▮ Activités culturelles

2021, une année difficile s'est achevée où nous avons pu nous retrouver pour des ateliers des savoirs, conversations en langue anglaise au gré des autorisations gouvernementales.



Le salon des peintres

Ces activités du mercredi se déroulent maintenant régulièrement. Il n'en a pas été de même pour des expositions en salle dont l'organisation nécessite une préparation plu-

▮ Association Vitry Vestiges (AVV)

Après deux années de mise en veille pour cause sanitaire, notre association va pouvoir reprendre ses activités au cours du 2^{ème} semestre de cette année.

C'est ainsi que la remise en valeur du site SNCF et des cuves associées reste toujours notre objectif n°1, avec notamment l'amélioration de la signalétique et des accès au site.

Dans un 2^{ème} temps, la remise en place d'éléments structuraux de la voie ferrée pourrait se poursuivre afin de reconstituer progressivement ce site rare et exceptionnel. Pour ceci, tous les bénévoles intéressés par cette histoire de notre gare et de son environnement sont les bienvenus pour participer à ce projet dans une chaleureuse ambiance.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter
JC Naizondard 06 09 40 28 12**

sieurs mois en amont. Heureusement, notre vie reprenant un cours normal, nous avons pu offrir aux visiteurs, durant tout le week-end de Pâques, du rêve, de l'évasion et une belle balade artistique.

Entourés d'une vingtaine d'artistes, **Jean-Claude Baumier**, pastelliste, et **Valérie Barrault**, sculptrice, ont présenté leurs plus belles réalisations.



Un stage de pastel fin avril a enchanté la dizaine de participants ; ils souhaitent d'ailleurs qu'il soit organisé rapidement une nouvelle session. D'autres projets pour cette année : **un salon du livre en octobre**, et un week-end consacré à l'art et artisanat réunira des créateurs les **5 et 6 novembre dans la salle des Fêtes.**





Biblio'Loges

La Bibliothèque municipale de Vitry-aux-Loges (Maison Eclésiare quai Aristide Briand) vous accueille, que vous soyez vitrylogiens ou habitants des communes avoisinantes.

Elle est ouverte le mercredi (10h-12h15), et le samedi (10h-12h), avec de courtes fermetures pendant les vacances scolaires de notre académie (les fermetures sont affichées 15 jours à l'avance et les lecteurs en sont informés par mail).

Elle vous propose plus de 7000 ouvrages (romans, biographies, policiers, documentaires, albums, contes, BD, mangas...) pour lecteurs enfants, adolescents et adultes et un important fond d'histoire locale (Vitry-aux-Loges, ses environs, le canal, la Loire, la région orléanaise...).

Quels que soient vos goûts, vous trouverez votre bonheur de lecture ! En outre vous disposez de plus de 500 CD et DVD, majoritairement prêtés par la Médiathèque Départementale du Loiret et régulièrement renouvelés.

La cotisation annuelle est de 6 € par adulte (gratuité pour les mineurs). Il est demandé une caution par famille (50 €) pour emprunt pendant une durée de 3 semaines de 3 livres, 1 CD et 1 DVD. Par ailleurs, Biblio'loges accueille régulièrement les enfants de l'Ecole de Vitry qui, assistés de leurs enseignants, empruntent des livres et découvrent le goût de la lecture.

La liste des nouveautés est affichées tous les trimestres à Biblio'Loges et adressée par mail aux lecteurs.



A noter :

Le fonctionnement de Biblio'Loges est exclusivement assuré par des bénévoles, et financé (en plus des cotisations) par une subvention municipale annuelle qui permet, entre autres, l'achat régulier de nouveaux ouvrages (des boîtes à idées sont disponibles pour recueillir vos souhaits).

Madame Nicole Piconneaux, « pilier » bénévole de notre Bibliothèque depuis plus de 20 ans, souhaite, au moment de son départ, adresser aux Vitrylogiens le message ci-dessous :

« Je quitte votre beau village de Vitry-aux-Loges pour rejoindre ma famille vers une autre agréable région, l'Ariège. Je remercie toutes les personnes qui ont fait partie de mes 50 ans parmi vous et qui m'ont soutenue dans les moments bien difficiles.

Au revoir, et surtout prenez soin de vous »

Histoire locale

Bilan des activités - Année 2021-2022

Malgré des circonstances difficiles notre section a conservé une activité importante.

- réponses à des questions concernant la généalogie, l'histoire de Vitry-aux-Loges, les noms de lieux
- relecture des brochures, affiches et publicité par Marie-France Denis, Andrée Désiré et Monique Sevin que nous remercions
- échanges avec les associations d'Histoire de la région : Boiscommun, Châteauneuf, Laas, Beaune...
- échanges avec le Souvenir Français et la municipalité au sujet de l'inauguration d'une plaque souvenir des combats du 16 juin 1940
- échanges avec madame Le Guillou, nièce du soldat Le Guillou tué à Vitry-aux-Loges le 16 juin 1940
- cérémonie Vitry-aux-Loges, 14 juillet 2021, inauguration d'une plaque souvenir au square.

Statue d'une vierge du XVI^e siècle : cette statue, provenant de l'église et déposée sur la tombe de deux prêtres dans le cimetière, a été cassée. Des échanges ont été faits entre la municipalité, l'Histoire locale, la DRAC, l'INRAP pour réfléchir au devenir de la statue. Les résultats ont été décevants.

Si nous n'avons pas proposé de voyage cette année à cause de la pandémie, les sorties historiques ont pu se dérouler normalement.

Le 18 juillet : activité sous forme de conférence. **Henri 1^{er},** 45 personnes et sortie de la brochure n° 27 – **Henri 1^{er}.** **Le 28 août :** lieux de mémoire au sud de la commune, 15 personnes. **Le 18 septembre :** lieux de mémoire, le bourg, 20 personnes.

Dons pour l'année 2021 : collection de revues de la Fédération archéologique de l'Orléanais (Gérard Dupuy), photos et documents concernant Georges Michaud, mort pour la France (Gilles Vacher).

Le bilan financier s'est avéré négatif à cause de la participation financière à la plaque souvenir des combats du 16 juin 1940.

La brochure **Henri 1^{er}** s'est moins vendue que celle sur le 16 juin 1940. Elle est toujours disponible ainsi que les autres productions au salon de coiffure « Evolutif » rue Gambetta.

Les aléas dus à la pandémie, encore à l'ordre du jour, ne nous ont pas permis de faire notre voyage habituel.

Au programme de cette année le samedi 21 mai : Une sortie en covoiturage de Vitry-aux-Loges à Seichebrières.

Deux communes dont les histoires sont souvent liées. Circuit : Pensarde, Saint-Mammès, la Bouillante, les Bois Bézard, la Chaudronnerie, la Triballe, la mairie, l'école, l'église.

L'année 2022 sera l'occasion de deux publications :

- « Vitry-aux-Loges-Seichebrières une histoire commune »
- brochure n° 28, « De la Malloie à la Grossinière »

Les promenades historiques auront lieu comme à l'habitude :

- **Dimanche 17 Juillet :** La Malloie, la Grossinière
- **Samedi 27 Août :** circuit à préciser
- **Samedi 17 septembre :** Journées européennes du Patrimoine.

Souvenirs : des amis de notre association nous ont quittés. Fin 2020, Jacques COUTELLIER, Françoise DION. En 2021, Renée BLIN, Léone FRANCOIS, Jean GOUSSARD, Gabriel HARANG, Gilbert LEGENDRE, Michel RONCIN, promoteur de la brochure sur la guerre de 1870, Robert VACHER. Ils avaient participé activement à nos expositions, livré leurs souvenirs pour nos brochures, fourni des documents au CDV. Sincères condoléances à leurs familles.

Merci aux personnes qui participent à nos sorties et à la mise en place des pots de l'amitié.



3 juillet 2021

Mairie de Vitry, 54 rue Gambetta, 45530 Vitry-aux-Loges. E-mail : marie-jose.deschamps1@orange.fr

Etat des subventions allouées en 2021

Associations	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Assaut Ludique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	200,00 €	300,00 €	300,00 €	200,00 €
Les Mariniers	550,00 €	915,00 €	1 265,00 €	1 465,00 €	1 350,00 €	875,00 €	1 500,00 €	150,00 €	1 250,00 €
Bucéphale	50,00 €	120,00 €	199,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €	250,00 €	250,00 €	250,00 €
Société tir Combreaux	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	0,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €	30,00 €
Les Attelages en Fêtes - Krouge	0,00 €	0,00 €	150,00 €	0,00 €	0,00 €	200,00 €	600,00 €	400,00 €	150,00 €
ACT	3 250,00 €	3 250,00 €	3 250,00 €	3 250,00 €	3 820,00 €	3 250,00 €	3 250,00 €	3 250,00 €	3 250,00 €
USMV	7 900,00 €	7 020,00 €	7 020,00 €	7 200,00 €	2 000,00 €	0,00 €	4 500,00 €	0,00 €	7 500,00 €
Vitry Vestiges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	670,00 €	0,00 €	600,00 €
APEEVAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	232,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Souvenir Français	0,00 €	0,00 €	0,00 €	700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	300,00 €	200,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
La Cigale Ecole de musique	8 900,00 €	8 900,00 €	8 900,00 €	8 900,00 €	8 900,00 €	8 900,00 €	8 500,00 €	6 500,00 €	6 800,00 €
Le Gardon	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	0,00 €	600,00 €
Club 3ème Age	1 200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €	600,00 €	600,00 €	- €
Anciens Combattants	650,00 €	650,00 €	500,00 €	800,00 €	600,00 €	1 100,00 €	700,00 €	700,00 €	- €
TOTAUX	27 030,00 €	21 385,00 €	21 814,00 €	23 577,00 €	17 170,00 €	16 705,00 €	22 400,00 €	13 180,00 €	21 830,00 €



● APEEVAL

Happy ! Happy ! APEEVAL !

L'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Vitry-aux-Loges, c'est l'association à laquelle il vous faut adhérer !

Depuis 7 ans, nous vous proposons des événements festifs, sportifs, culturels et ludiques.

Notre Dream Team composée de 11 parents ultra motivés et soutenue par nos supers bénévoles réinventent et innovent pour proposer aux enfants de nouvelles manifestations telles que le « parcours horripifique » et la « rando mystère ».

Tout en gardant nos bons basiques : carnaval, spectacle, vide-grenier... Notre baromètre réussite : le sourire des petits comme des grands enfants ! Et surtout votre soutien car vous êtes aujourd'hui 156 parents et 124 enfants adhérents. *Merci !*

En novembre 2021, le bureau s'est renouvelé avec, entre autre, le départ de notre chère présidente.

Présidente : Charlotte Arassus (Maman CP)

Vice-présidente : Mélanie Blanquet (Maman CE1 et GS)

Trésorière : Amélie Berland-Mante (Maman CP)

Vice-trésorier : Grégory Daudier (Papa CM1, CP et PS)

Secrétaire : Adeline Guêné (Maman CE1 et MS)

Vice-secrétaire : Laurence Alexandre (Maman CM1 et GS)



Damien Arnould (Papa CM2 et CE1)
Gwenn Bernardé (Maman CM1, CP et PS)
Cyril Bernard-Brunet (Papa CE1)
Murielle Crozat (Maman CM1 et CP)
Elsa Maurin (Maman CM1 et CE1)

Pour connaître toutes les manifestations passées et à venir, suivez-nous sur notre site et les réseaux sociaux

Si l'aventure APEEVAL vous séduit et que vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous ! Si vous trouvez que cette association créée pour vos enfants est TOP, soutenez-nous et adhérez-y !

Contact :
Portable : 06 42 40 03 71
Mail : apeeval45@gmail.com
Site internet : <http://apeeval45.wix.com/accueil>
Facebook : www.facebook.com/apeeval



LE CARNIVAL

APEEVAL 2022





● Société Musicale « La Cigale »



Après plus d'un an d'inactivité, l'harmonie a pu reprendre les répétitions au printemps 2021 en plein air.

Lors du 14 juillet, nous avons eu l'occasion de nous produire sur la place du village le temps d'un mini concert.

A partir de septembre, les répétitions ont pu à nouveau se faire en salle et pour terminer l'année, l'harmonie a participé au marché de Noël.

Au début de cette année 2022, l'activité a été quelque peu chaotique et les répétitions n'ont seulement pu reprendre de façon régulière qu'après les vacances d'hiver, avec pour objectif de préparer notre concert de printemps. Celui-ci s'est tenu le **samedi 14 mai à la salle des fêtes.**

Nous terminerons la saison avec les cérémonies du 14 juillet. L'harmonie participera également à **la fête du canal qui se tiendra les 2 et 3 juillet prochains.**

Concernant **l'école de musique**, cette année scolaire a repris sous de bons auspices. 28 élèves enfants et adultes sont inscrits dans les différentes classes proposées : flûte, saxophone, cornet/trompette, batterie, guitare et formation musicale. 10 élèves composent l'orchestre junior « **les Cigaloux** » qui a pu reprendre les répétitions en février 2022 pour la plus grande joie de tous.

L'audition des élèves du 3 avril 2022 a permis à nos artistes en herbe de se produire sur scène pour partager la musique qu'ils aiment après deux ans d'interruption.



Les inscriptions et réinscriptions pour la rentrée 2022-2023 se feront lors du forum des associations qui se déroulera le **dimanche 4 septembre** prochain.

Les inscriptions peuvent être faites dès la classe de CP où nous pouvons ouvrir une classe d'initiation (à partir de 3 inscrits), ou dès le CE1 pour une inscription en classe de formation musicale et d'instrument.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre des renseignements et vous préinscrire auprès de Cécile Lemaire : cecile.lemaire@harmonie-lacigale.com

● L'association « Les Risquetouts »

Depuis la rentrée 2019, l'association « **Les Risquetouts** » propose des ateliers de découverte, initiation et perfectionnement en Arts du Cirque. Cet atelier est ouvert à tous à partir de 7 ans.

Cette année, nous avons deux groupes d'enfants des communes de Combreux, Seichebrières, et Vitry-aux-Loges. Le premier groupe travaille les mercredis de 16 h 30 à 17 h 30 pour apprendre les disciplines suivantes : **jonglerie, assiette chinoise, bâton du diable, diabolo, bollas, houla houp, monocycle, fil d'équilibre, boule d'équilibre, échasses, rolla bolla.** Le deuxième groupe se retrouve de 17 h 30 à 19 h.

Après une phase de perfectionnement, les artistes sont rentrés dans la création d'un spectacle sur le thème de l'école d'antan.

L'atelier a lieu tous les mercredis après midi à la salle communale de Seichebrières. Des groupes sont constitués en fonction de l'âge et du niveau de chacun.

A la rentrée 2022, nous prendrons les enfants nés en 2015 ou avant. Attention, les places sont limitées.

La fête de l'atelier cirque a eu lieu samedi 21 mai 2022 à la salle communale de Seichebrières. Ce fût l'occasion pour les artistes du premier groupe de montrer leurs talents. A 20 h, le spectacle « **Le cirque, c'est classe !** » a été joué par les artistes du second groupe.

Renseignements : 06 70 34 96 55
lesrisquetouts@wanadoo.fr

● Club du 3^{ème} âge

Sans activité pendant ces 2 années de pandémie, le Club du 3^{ème} Age a enfin retrouvé ses adhérents.

Le 12 mars 2022 nous avons tenu notre Assemblée Générale tant attendue par toutes et tous. A cette manifestation une dizaine de personnes ont choisi de nous rejoindre en adhérant à notre Club. Nous les avons accueillies avec bienveillance et avons terminé tous ensemble cet après-midi par un goûter ou chacun a apprécié ce moment de rencontre.

A cette assemblée nous avons présenté notre programme 2022 suivant :

- **samedi 30 avril** le « Repas surprise » cette année le thème choisi est la région nord.
- **jeudi 9 juin** en partenariat avec le Club des aînés de Fay-aux-Loges, voyage en car au départ de Vitry-aux-Loges, dans l'Yonne. Au programme : visite d'une entreprise spécialisée dans la fabrication du saumon fumé. Après le déjeuner au restaurant : découverte du parc du Moulin à Tan avec ses serres de plantes tropicales.
- **jeudi 8 septembre**, toujours avec le Club de Fay-aux-Loges, en car, nous irons à Thoré-La-Rochette. En autorail des années 50 nous ferons un voyage dans la vallée du Loir. Après le déjeuner à Montoire-Sur-Le-Loir nous découvrirons le musée-spectacle (places assises).
- **samedi 10 septembre** nous nous retrouverons pour notre « repas annuel » concocté par un traiteur. Nos repas se passent toujours dans la bonne humeur et se terminent par des jeux de cartes pour les adeptes de la belote.
- **mercredi 12 octobre** après ces 2 années en sommeil, nous organiserons un loto. Nous vous rappelons que nos modestes lotos sont ouverts à tout public et se terminent par un petit goûter offert à l'ensemble des participants.

Toute l'année les adhérents qui le souhaitent, peuvent aller tous les lundis après-midi au Foyer Henri-Deschamps jouer avec les résidents à différents jeux de société (belote, tarot, etc...) cela permet de rompre la solitude qui parfois pèse à certains.

• **mercredi 7 décembre** nous clôturerons notre programme 2022 par le « goûter de Noël » tant apprécié de tous.

Si vous êtes retraité(e)s et que notre programme vous intéresse, laissez-vous tenter en adhérant à notre Club. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Ne restez pas isolé chez vous. Sachez que pour ses adhérents et dans le cadre de ses activités le club peut assurer votre transport.

La Présidente Ginette ROUQUET
Tél : 02 38 59 36 86





● Les Mariniers de Vitry



Vincent Perdreau, président de l'association des Mariniers de Vitry, a souhaité laisser son poste. Lors de la dernière Assemblée Générale du 7 Février, où vous êtes encore venus nombreux, l'annonce du changement a été actée. Fondateur de notre association en 2014, Vincent a œuvré avec acharnement et détermination durant ces nombreuses années pour le renouveau du canal et de sa navigation. Entouré d'une équipe Libre, Motivée et

Volontaire, je souhaite participer activement au développement et à la pérennisation de notre belle association. Aujourd'hui nous comptons une soixantaine d'adhérents, dont deux jeunes mariniers Pablo 14 ans et Noa 11 ans. Merci pour l'intérêt que vous portez à notre association, merci de supporter nos actions et projets.

Gérard Lecomte, Président des Mariniers de Vitry.

Rappel de nos objectifs :

Œuvrer pour faire vivre le canal, construire des bateaux, naviguer dans le cadre d'activités touristiques et festives, participer à des manifestations.

Nos actions :

L'atelier de bateaux est ouvert à tous, les samedis de 9 h à 12 h dans le hangar à bateaux au Terrain du Port.

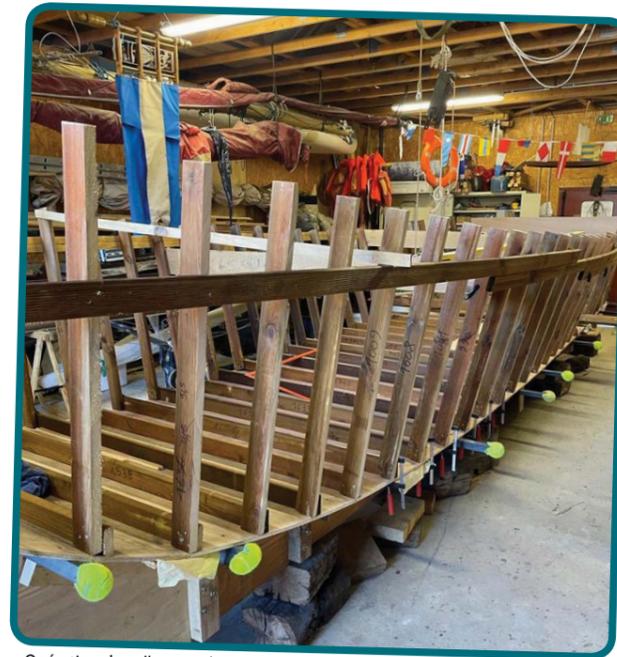
L'objectif de cette année est la construction d'une toue cabanée de 7 mètres de long, sous la houlette de Roger, les charpentiers de marine se partagent les tâches : traçage, découpe, assemblage, etc... sous l'œil attentif des visiteurs.

L'atelier de matelotage est ouvert à tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h à la loge du canal. L'apprentissage des nœuds marins et la confection des cordages et accessoires pour nos bateaux sont enseignés par Jean-Claude Habert. Possibilité de naviguer sur le canal avec les plates de Loire (héron cendré et héron pourpré) ou avec les canoés durant les heures d'ouverture de l'atelier.

Principales manifestations :

15 et 16 Mai : fête du port à ST Benoit Navigation et stand de matelotage. 2 bateaux inscrits

23 à 26 Mai : remontée du saumon de Decize à Digoïn L'association s'est inscrite pour participer à cet évènement avec le Balbuzard.



Opération de collage sur la toue

25 Juin : fête du village à St Père Navigation et stand de matelotage 2 bateaux inscrits Balbuzard et Carpe Diem.

2 et 3 Juillet : fête du canal organisée par la mairie de Vitry-aux-Loges avec guinguette marinière, stand de matelotage, balades sur le canal

Novembre : St Nicolas à Châteauneuf avec le Balbuzard et le Carpe Diem.

Décembre : Vitry-aux-Loges, fête de Noël : Buvette marinière

Venez nous rejoindre et naviguer avec nous !

Cotisations 2022 :

- membre actif : 20 € individuel ou 25 € couple
- membre bienfaiteur : 30 €

Président : Gérard Lecomte 06 80 37 34 67
Secrétaire : Dominique Maçon 06 73 19 20 89
e.mail : lesmariniersdevitry@gmail.com
facebook : mariniersdevitry



Vincent entouré du nouveau bureau

● Association Faites-Le-Vous-Même

L'association reprendra ses activités en fonction de l'évolution du contexte conjoncturel.

Les ateliers d'activités :

• **Loisirs créatifs** choisis par les participants parmi diverses activités : encadrement, cartonnage, peinture, bricolage, décors de Noël, compositions florales, patchwork, réalisation de vêtements et costumes de scène...

Cette année les participants ont bénéficié des conseils de Danièle, une de nos adhérentes qui anime plusieurs ateliers de pastel.

À partir d'octobre / salle Pasteur le jeudi de 10 h à 17 h/18 h (une liste des jeudis sera déposée en mairie à la reprise)

• Sorties thématiques

Stage de chant et interprétation scénique

L'originalité de ce stage tient à son orientation vers l'interprétation et la mise en scène des morceaux choisis par les stagiaires. Il a lieu sur 5 jours avec une audition ouverte au public.

Il s'adresse à des amateurs disposant d'une expérience du chant (airs lyriques, extraits d'opéras, de comédies musicales, mélodies, etc.) qui perfectionnent les morceaux de leur choix au fil des cours (chant et calage des morceaux avec le pianiste) et des masters class (mise en scène).

Le travail est encadré par des professionnels (professeur de chant et pianiste accompagnateur) dans la bonne humeur et l'humour (rire garanti !).

Stage 2022 : le stage est prévu du 16 au 21 août 2022, sous réserve que les circonstances le permettent.



Vous avez envie de chanter, d'associer musique, chant, expression corporelle... contactez-nous !
Anne-Joëlle Legourd au 06 82 08 53 01



● Bucéphale Œuvre Marèse O'Neill



Malgré 2 années noires sans activité lucrative, l'Association BUCEPHALE - Œuvre Marese O'NEILL a réussi à tenir ses engagements envers ses protégés : ils vieillissent mais ils vont bien.

L'horizon 2022 semble s'éclaircir. Le 19 Juin 2022, le traditionnel rassemblement équestre annuel est organisé : attelages et cavaliers sont invités pour une randonnée pique-nique en forêt d'Orléans.



L'Association BUCEPHALE-Œuvre Marèse O'NEILL a été reconnue d'Interêt Général en 2016 (dons défiscalisables).

Adhésion : 15€ par personne (25€ par couple)

Siège Social : 102, route de FAY • 45530 Vitry-aux-Loges
Tél. : 06 88 55 34 97



● USMV

Malgré la crise sanitaire que nous avons traversée sans trop de problèmes, nous avons pu maintenir des effectifs cohérents dans différentes sections.

L'éventail des activités proposées du plus jeune au plus âgé permet à chacun d'y trouver sa place. Merci à la municipalité pour ses actions transverses et le soutien qu'elle nous apporte dès que nous la sollicitons. Egalement et très chaleureusement merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps ; n'hésitez pas à venir nous rejoindre vous serez les bienvenus !

Contact : usmv@laposte.net
Le président Emmanuel Toudic

USMV - EFFECTIFS												
	2018-2019			2019-2020			2020-2021			2021-2022		
	Adultes	Moins de 18 ans	Total	Adultes	Moins de 18 ans	Total	Adultes	Moins de 18 ans	Total	Adultes	Moins de 18 ans	Total
BASKET	8	38	46	5	43	48	4	34	38	5	40	45
FOOTBALL	20	45	65	26	55	81	27	54	81	66	71	137
GYM	84	0	84	68	0	68	34	0	34	49	38	87
SCRABBLE	17	0	17	17	0	17	16	0	16	14	0	14
MUAY THAI	118	73	191	165		256	68	62	130	90	76	166
PETANQUE	17	1	18	19	0	19	19	0	19	16	0	16
RANDO	106	9	115	95	10	105	68	2	70	64	5	69
TENNIS	35	41	76	33	45	78	28	36	64	40	37	77
YOGA	72	0	72	71	1	72	62	1	63	60	0	60
TOTAUX	477	207	684	499	154	744	326	189	515	404	267	671

La relève est par ailleurs assurée avec un effectif en babybasket (enfants à partir de 4 ans) en constante augmentation, qui bénéficie depuis cette année d'équipements adaptés aux tout-petits et de deux nouveaux paniers acquis grâce à la subvention allouée par la mairie à laquelle nous adressons nos remerciements.

Les entraînements sont assurés par Bruno les mercredis après-midi et jeudis soirs au gymnase de Vitry-aux-Loges.

Pour l'année prochaine, nous souhaitons renforcer toutes nos équipes, y compris les séniors qui bénéficient d'un entraînement le **vendredi soir de 20 h 30 à 22 h.**

Nous recherchons également des coachs et des bénévoles dans le bureau. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement :
Annie Claude Albert : 06 77 10 79 38 ou
Delphine Bourillon : 06 81 89 21 45
usmv.basket@gmail.com
Suivez nous sur facebook : [usmv Vitry-aux-Loges basket](https://www.facebook.com/usmvvitryauxlogesbasket)



● USMV - Football

Pour le compte de la saison 2021-2022 la Section Football comptabilise 140 licencié(e)s et continue son essor, soit 50 de plus que lors de l'exercice précédent.

Cette saison, nous comptons une **équipe Loisirs Féminine** en plus d'une **équipe Senior** évoluant en Départementale 5, elle jouera au niveau supérieur dès la saison prochaine !

Les entraînements ainsi que les différentes rencontres et championnats ont pu se dérouler normalement ou suivant les restrictions sanitaires en vigueur. Depuis cette saison, le Club s'est vu récompensé de tous ses efforts par la FFF et le District du Loiret du « **Label Ecole de Foot Féminin** » !

Une première pour un Club créé il y a seulement 4 ans et composé uniquement de bénévoles. Notre **2^{ème} Tournoi Jeunes** s'est déroulé le **Samedi 11 Juin 2022.**



20 ans après, coup d'envoi donné par M. le Maire le 24/10/21 pour le 1^{er} match officiel de notre équipe Senior (Victoire 5-2 vs Nevoy)

● USMV - Muay Thai

L'année 2022-2023 s'annonce bien remplie !

À commencer par le forum en septembre, la deuxième génération de notre gala qui s'est déroulé parfaitement cette année nous a donné envie d'envisager la deuxième édition, la date vous sera communiquée au plus tôt.

Il nous faut aussi prévoir les formations des encadrants, continuer à développer le MMA et envisager des stages avec des spécialistes de nos deux disciplines.

Pour la troisième discipline, nous continuerons à vous donner satisfaction pour que votre forme continue de progresser ou de la retrouver pour ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Nous vous attendons nombreux et le plus important « avec le sourire ». Nous tâcherons de vous donner le meilleur.

Nous vous accueillerons du lundi au samedi :

- **Lundi 18 h 30-20 h** pour du Mixed Martial Arts
- **Lundi 20 h-21 h 30** pour du Muay Thai pour tous
- **Mardi 19 h 15-21 h** pour du Muay Thai pour tous
- **Mercredi 18 h 30-19 h 15** pour du Muay Thai enfant 5/8 ans
- **Mercredi 19 h 15/20 h** pour du Muay Thai enfant 9/13ans
- **Jeudi 18 h 45-20 h** pour du cardio boxing
- **Jeudi 20 h-22 h** pour du Mixed Martial Arts
- **Vendredi 18 h 30-19 h 30** pour de la mise de gants, sparrings
- **Samedi 10 h 30-11 h 30** pour du cardio boxing
- **Samedi 11 h 30-12 h 45** pour du Muay Thai pour tous

Tarifs :

Adhésion cours enfants du mercredi : 150 €

Adhésion autres cours : 250 € donnant accès à tous les cours tous les jours.

Venez nous rejoindre dans notre dojo avec 200 m² de tatamis, un octogone, un ring, des sacs de frappe et tout le matériel nécessaire pour faire des entraînements de qualité.



Infos et réservations : muaythai.co@laposte.net
<https://muaythaiandco.fr>
06 35 51 71 93
06 12 89 76 89



● USMV - Rando

Notre activité a repris progressivement après la pandémie COVID pour retrouver un rythme normal à partir de septembre 2021.

Nous comptons actuellement 77 adhérents au sein de notre section. Cette baisse s'explique principalement par l'arrêt de l'activité Rando Santé / Rando Douce suite au départ de notre animatrice, Carole Favrichon, dans une autre région.

Nous proposons plusieurs créneaux d'activité pour nos adhérents :

Mardi après-midi : rando classique

Jeudi matin : marche nordique

Dimanche matin : marche Nordique / rando classique

Je profite de cette occasion pour remercier les animateurs et les dirigeants de la section pour leur investissement mais aussi les personnes qui nous soutiennent en adhérant à notre association.



Pour tout renseignement :
usmvitry-rando@wanadoo.fr
ou Cédric Fauconnier : 02 38 59 11 06

● USMV - Tennis

La section Tennis de l'USM Vitry, créée il y a 50 ans, accueille petits et grands pour apprendre, se perfectionner ou tout simplement pratiquer en loisirs. Actuellement, elle compte 85 adhérents dont 65 inscrits à l'école de Tennis.

Les cours :

Ils sont dispensés dans le gymnase de Vitry-aux-Loges et en extérieur quand le temps le permet les lundis, mardis, vendredis en fin de journée et le mercredi matin. L'entraîneur, Thomas, évalue en début d'année le niveau de chacun afin de créer des groupes de maximum 6 personnes évoluant sur le même rythme de jeu. Tout le monde peut pratiquer le tennis, dès 5 ans en mode Baby Tennis.



Les activités :

L'ambiance du Club est familiale et décontractée. Pour se retrouver et partager de bons moments de convivialité, plusieurs événements sont organisés chaque année : stages de tennis pendant les vacances scolaires, sorties Découverte de nouvelles activités (ex : padel, golf...), organisation de rencontres interClub, participation à des

Championnats départementaux grâce à nos équipes masculines, féminines et séniors.

L'année se clôture avec la Fête du tennis, le samedi 25 juin, pendant laquelle les enfants (le matin) et les adultes (l'après-midi) prennent part à des tournois inter-Club et partagent tous ensemble un pique-nique le midi.

Les petits plus :

Le Club propose la location de 2 cours de tennis extérieurs au tarif de 10 €/heure pour les non-adhérents et gratuit pour les adhérents.

Depuis quelques mois, une boutique de vêtements et d'accessoires de tennis aux couleurs du Club a été créée. Tee-shirt, casquette, polo... il y en a pour tous les goûts !

Présidente du Club : Sandrine EUGENE
Trésorière du Club : Aurore SIROT
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter la page Facebook du Club : USM-Vitry-Tennis-
Instagram : @usm_vitry_tennis
mail : usmvitry.tennis@gmail.com

● USMV - Gymnastique

La section gym compte actuellement 87 licenciés

Des cours à destination des adultes :

Nous avons plusieurs cours sur différents jours de la semaine. Dans une ambiance conviviale, ces cours sont adaptés à tous et toutes. On y pratique le renforcement musculaire, le stretching, la gym dynamique, la relaxation, la gym posturale.

Nous utilisons également des poids, des ballons...

C'est l'activité idéale pour tous ceux et celles qui veulent reprendre le sport (d'ailleurs, vous avez peut-être reçu un courrier de la CARSAT avec un « bon découverte »? N'hésitez pas à venir essayer un cours avec nous.)

● USMV - Yoga

Le Hatha Yoga est basé sur des respirations, des postures et de la relaxation...

Cette activité n'exige pas de capacités particulières. Chaque participant travaille pour lui-même, avec son corps et quelque soit son âge. Cette discipline apporte bien-être, équilibre et tend à harmoniser toutes les énergies mentales et physiques.

Les cours sont dispensés par un professeur diplômé de yoga.

Cours :

● le lundi de 17h15 à 18h30

● ou le lundi de 18h45 à 20h ou de 20h15 à 21h30

Lieu : salle des fêtes de Vitry-aux-Loges.

Cotisation : 150 € pour l'année (possibilité de payer en trois fois en début d'année).

Deux cours gratuits sont offerts pour essayer la pratique.

● USMV - Loisirs



Si vous aimez jouer avec les mots, venez nous retrouver pour une partie de scrabble le jeudi de 14 h à 16 h 30 à la Loge du Canal de Vitry-aux-Loges.

Cotisation annuelle : 8 €

Nous restons à l'écoute de tous. Nous attendons vos suggestions ou propositions que nous étudierons.

Vous pouvez contacter Madame Michèle BAR, Présidente, au 02 38 59 22 47 ou envoyer un mail à : usmv@laposte.net.

Des cours à destination des enfants :

Depuis la rentrée 2021, en complément des cours existants pour adultes, nous avons mis en place des cours pour les enfants et pré-adolescents.

Ces cours ont lieu tous les mercredis au dojo de Vitry-aux-Loges. Nous avons 3 créneaux : 1 cours de Baby gym pour les enfants de 4 à 6 ans le matin, 2 cours de Gym danse pour les 7/9 ans et les 10/12 ans l'après-midi.

Des journées portes ouvertes seront prévues courant juin ainsi qu'un spectacle de fin d'année !

N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions ! sur notre site facebook ou sur notre adresse mail marieno.usmv.gym@gmail.com



Pour tout renseignement contacter : Brigitte Boulland, (présidente) : 02 38 59 30 53 boulland.brigitte@orange.fr





● USMV - Pétanque Loisirs

La section pétanque compte une vingtaine d'adhérents et nous pratiquons deux fois par semaine en toute convivialité.

Les parties se jouent le mercredi et le jeudi à partir de 14 h 30 au terrain du port.

Venez nous rejoindre, pour tout renseignement, contacter Jackie Prochasson : 02 38 59 30 79 ou Jacqueline Riguet : 02 38 59 33 94



● L'assaut Ludique



L'Assaut Ludique souhaite promouvoir les jeux de société modernes, en permettant aux joueurs adultes, débutants ou invétérés, de pouvoir se rencontrer et se réunir dans un contexte convivial, chaque vendredi soir à 20 h 30 à la salle Pasteur.

Les adhérents apportent leurs propres jeux et animent leur table, facilitant au maximum les échanges entre les joueurs. Les types de jeux proposés sont ainsi extrêmement variés, allant du party game au kubenbois !

Notre équipe de bénévoles passionnés vous propose des jeux récents et originaux issus de boutiques spécialisées et même des jeux plus rares provenant de financements participatifs.

Que vous aimiez les jeux de réflexion ou les jeux d'ambiance, l'Assaut Ludique (adhésion annuelle : 10 €) est fait pour vous !

Président : Mathieu Courilleau 06 76 63 96 34
lassautludique@laposte.net
secrétaire : Yannick Moret, trésorière : Valérie Desmoulins
<http://lassautludique.wordpress.com/>

● K.Rouge, Attelages en fête

Peut-être vous est-il arrivé, par un beau dimanche de printemps, de croiser sur un marché, à une fête de village, une carriole tirée par un puissant cheval de trait ?

Le bruit de ses sabots sur la route ou les pavés a attiré les curieux, les enfants ont timidement demandé au meneur s'ils pouvaient s'approcher et caresser la tête de cet imposant animal au regard si doux. Et pourquoi pas faire aussi une promenade ?

Et vous-même vous vous êtes plu à rêver faire aussi un tour au rythme de l'attelage, car tout paraît si différent lorsqu'on y est installé.

L'association Attelages en Fête du K.Rouge, qui se situe à Vitry-aux-Loges, à la ferme équestre du K.Rouge, est composée uniquement de passionnés des chevaux, qui depuis des années ont appris à les aimer, les comprendre, les préparer et les guider, et qui savent également par la pratique de ce loisir profiter de tout ce que notre région nous offre de routes, de chemins, de découvertes et de curiosités. L'attelage est en effet une pratique agréable, apaisante, sans stress. Quoi de plus tranquille que de se laisser entraîner au rythme lent – ou plus vif – du cheval, d'écouter ses fers résonner sur le parcours, d'apprécier

les bruits et reflets de la nature, les odeurs des cultures ou de la mousse sur les arbres, et de découvrir, au détour d'un sentier, des animaux qui observent sans crainte ce grand cheval qui passe. Les sorties sont aussi une occasion chaleureuse de se retrouver entre amis, avec sa famille, et de partager, en prenant son temps, de beaux moments de convivialité, par un pique nique en forêt, des promenades ou chaque saison a ses couleurs, ou encore de proposer des balades à des enfants des écoles, un tour sur le marché de Noël de Vitry, le hallage de bateaux le long du canal...

L'association dispose de plusieurs attelages, de l'élégante calèche qui peut mener les jeunes mariés au lieu de leur célébration, à la diligence que conduit Charles Ingalls dans « la petite maison dans la prairie », et selon l'attelage le meneur et son groom choisissent le ou les chevaux qui tireront l'ensemble. Alors si vous aussi vous êtes tenté par cette jolie aventure, si vous éprouvez le besoin de vous ressourcer sans voiture ni feu rouge, n'hésitez pas à venir rencontrer les membres de cette association, et pourquoi pas vous laisser tenter par une première balade ?

Vous pouvez nous contacter au 02 38 59 35 34

► Marché du terroir :

De nombreux vitrylois sont venus faire leurs emplettes aux marchés du terroir qui ont repris au centre du bourg.

25 commerçants répondent régulièrement à l'appel; on trouve notamment des légumes issus de maraichages locaux, du fromage de chèvre, de la bière artisanale, du vin de Chécy, de la charcuterie, du miel, des plats préparés et le soleil qui chaque fois est de la partie.

En 2022 chaque marché marque le changement de saison après le marché du printemps le samedi 19 mars, le marché de l'été du 18 juin, le marché de l'automne est programmé le 17 septembre et le marché de Noël le 17 décembre, le père Noël devrait passer...



► Commerces :

Le centre bourg s'anime !

De nouveaux commerces s'installent de façon régulière sur la place de la République :

- La fleuriste tous les samedis
- Le boucher tous les mercredis
- Le rôtisseur le premier et le troisième dimanche de chaque mois.





► Fête du canal :

LA FÊTE DU CANAL DE VITRY-AUX-LOGES LES 2 & 3 JUILLET 2022

Samedi 2 juillet 2022

- 13 h 30 :** concours de pêche (enfants)
- 15 h :** balade en bateau avec les Mariniers manège enfantin Dominique le magicien
- 16 h :** goûter pompiers, jeux en bois
- 17 h :** démonstration du fonctionnement de l'écluse, un bateau sera halé par des chevaux de trait
- 18 h :** vin d'honneur organisé par la mairie
- 18 h 15 :** chants de marinières : « des copains d'Sabord »
- 18 h 45 :** récital de la Cigale Juniors buvette municipale : boissons glaces
- 19 h :** pompiers planche apéro
- 19 h 30 :** restauration avec : les marinières, Dely's burgers, GM chefs, Rôtisserie poulets
- 19 h 30 :** chants de marinières : « des copains d'Sabord »
- 20 h 15 :** la Cigale
- 22 h :** trompes de chasse en bateau sur le Canal, gege, Bal populaire

► Incivilités

Dépot sauvage :



Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet

1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage. A Vitry-aux-Loges, 4 procès-verbaux ont été dressés au dernier trimestre chacune de ces verbalisations fait l'objet d'une amende d'un montant de 135 €, et d'une facturation de 140 € pour élimination des déchets, en outre, il faut savoir que ce type d'incivilité mobilise régulièrement deux employés municipaux le lundi.

Nuisances canines :

ON PEUT TOUJOURS RÉVER...



EN ATTENDANT, IL FAUT RAMASSER !

Rappel : Les déjections canines doivent être ramassées dans tous lieux publics, trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants... En cas de non-respect de cette interdiction vous pouvez être amené à payer une amende de deuxième classe de 35€. Selon l'article R633-6, une contravention de troisième classe peut aussi être donnée. Et merci de tenir nos compagnons à quatre pattes en laisse pour la tranquillité de tous.

Démographie 2021

- Avis de naissance : 24
- Mariages : 5
- PACS : 13
- Avis de décès : 23 dont transcriptions

Dimanche 3 juillet 2022

- 6 h :** vide Grenier APEEVAL
- 12 h :** le bonimenteur c'Nabum restauration marinières, « c'est moi qui l'effet », rôtisserie Poulets
- 14 h 30 :** retour bateau via écluse
- 15 h :** démonstration joutes



● À l'honneur



Les 100 ans de M. Degrémont

Le colonel Claude Degrémont est né au Havre en 1921, 3^{ème} d'une famille de 9 enfants. Il commence des études de lettres classiques puis bifurque vers Maths Elem et Maths Sup en 1940. Il refuse d'aller travailler en Allemagne et se retrouve dans une ferme à 20 kms de Caen où il remplace le propriétaire atteint de tuberculose. Il exploite une ferme de 90 ha jusqu'en 1944.

Obsédé par l'aviation, il rêve de voler. Dès 1938, il s'initie au pilotage et commence à passer les épreuves du brevet, apprentissage interrompu par les événements. Dès la fin de la guerre, il s'engage dans l'armée de l'Air.

Fin août 1944, instruction militaire à Vitry mais il ne peut malheureusement pas intégrer l'école de pilotage à cause d'une acuité visuelle insuffisante, mais il choisit finalement de rester et de devenir technicien des télécommunications chargé du fonctionnement et de l'entretien des différents matériels électroniques liés à l'aviation.

Breveté mécanicien en 1946 et nommé sergent, il devient instructeur électronique à Salon de Provence en août 1946. Il se présente avec succès au concours d'entrée de l'Ecole de l'Air et est nommé aspirant élève officier en septembre 1947.

A la fin de ces brillantes études, il est affecté en Indochine, dans une compagnie de transmission où il installe pour l'Armée Française des postes de radio anglais sur des avions américains. En 1950, il est envoyé à Hanoï comme chef du centre de transmissions de la Base aérienne militaire. De retour d'Indochine en 1952, il est affecté en Allemagne comme responsable des achats de matériel technique dont l'Armée avait besoin.

Nommé capitaine en 1955, il quitte ensuite l'Allemagne en 1957 pour étudier à Lyon la Physique Nucléaire. Reçu aux examens, il participe aux expériences de test de bombe nucléaire faites au Sahara en 1960 puis dans les atolls du Pacifique. Il est ensuite envoyé avec le grade de commandant à Brazzaville pour commander la compagnie des Transmissions des bases aériennes des 5 pays de l'ancienne AEF (Congo, Gabon, Centre Afrique,

Tchad et Cameroun). Trois ans plus tard, en 1963, il est affecté à Cherbourg comme adjoint Air au Commandant de l'Ecole qui formait les officiers des futurs sous-marins nucléaires et est à ce titre en relation fréquente avec le Commissariat à l'Energie Atomique, le CEA.

Nommé lieutenant-colonel en 1968, il est nommé à Avord près de Bourges comme chef des moyens techniques de la base aérienne qui comportait une escadre de Mirage IV, une escadre de ravitailleurs en vol, une école de perfectionnement du personnel navigant, un atelier de réparation des avions Dassault de la série 300 ainsi que tous les services techniques d'une base aérienne : tour de contrôle, radar d'atterrissage, service incendie, télécommunications, carburant etc...

Fin décembre 1970, il prend le commandement de l'entrepôt de munitions de l'Armée de l'Air qui assurait le ravitaillement en munitions de toutes les bases de Métropole et d'Outre-Mer.

Juillet 1973, nommé colonel et affectation en Région Parisienne au ministère de l'Air, comme chef de bureau dans un emploi administratif qui ne lui convient pas. Ainsi il est rapidement muté dans un poste plus opérationnel qui sera le dernier de cette longue et brillante carrière : il devient Chef du Service des Marchés de la Direction Centrale et signe les marchés avec délégation de signature du ministre des Armées.

En 1978, à 57 ans, soit la limite d'âge du grade, il quitte l'Armée après une belle cérémonie avec remise de la médaille de l'Aéronautique.

A l'occasion de son centième anniversaire, le 21 août 2021, le colonel Claude Degrémont a reçu la médaille de la Légion d'honneur, le 11 Novembre Arnaud de Beauregard lui remettait la médaille de la ville, un siècle d'une vie richement remplie.

● Hommages

Jean Pierre Cormier, une figure familière des Vitrylogiens nous a quitté.

Nous avons l'habitude de le voir aux fourneaux pendant de nombreuses années dans les cuisines du restaurant « chez Jean-Pierre et Nicole » aux quatre routes puis « chef grillades » lors des diverses manifestations festives organisées dans la commune, sa disponibilité et sa bonne humeur nous manqueront.



Première éclusée

Mai 2022

L'écluse de Vitry-aux-Loges a été empruntée par une barge le 23 Mai 2022. La dernière embarcation à emprunter le canal fut le berrichon du marinier Sourdille qui travaillait exclusivement pour l'entreprise Perron. Ce dernier passage eut lieu en 1954, juste avant le déclassement du canal, **soit 68 ans plus tôt !**

